



**Audit du niveau des charges et produits d'exploitation de Géométhane
- Période ATS3 2024-2027 -**

Rapport final

Juillet 2023

SOMMAIRE

I.	Contexte de l'intervention et présentation de la CRE	3
A.	Contexte de l'intervention	3
B.	Le rôle de la CRE	3
II.	Objectifs poursuivis et périmètre de l'audit	5
A.	Objectifs poursuivis	5
B.	Périmètre de l'audit et limites à notre intervention	7
III.	Démarche de l'audit	8
A.	Intervention en trois phases	8
	Phase 1 – Audit des charges et produits d'exploitation sur la période 2020 à 2027 et revue analytique	8
	Phase 2 – Appréciation des charges réelles (2020-2022), estimées 2023 et prévisionnelles (2024-2027)	8
	Phase 3 – Appréciation de l'efficacité du niveau de charges et recommandations quant aux indicateurs de suivi de la performance de la prochaine période tarifaire et du niveau de charges d'exploitation de GÉOMÉTHANE à prendre en considération dans la détermination tarifaire	8
B.	Données financières – Base de notre étude	9
IV.	Préambule	10
V.	Synthèse	11
A.	Synthèse Générale – Demande Géométhane	11
B.	Synthèse Générale – Trajectoire Orcom H3P Audit	11
C.	Synthèse Générale – Ajustement Orcom H3P Audit	12
D.	Synthèse Générale – Trajectoire Orcom H3P Audit	13
E.	Synthèse Générale – Conclusion	14
VI.	Charges et recettes incitées	16
A.	Produits d'exploitation	16
	1) Prestation d'interface technique	16
	2) Prestations de flexibilité intra-journalière	18
B.	Charges d'énergie (aspect traité par la CRE)	19
C.	Consommations externes	20
	1) Travaux et entretien	21
	2) Immobilier et mise à disposition d'installation par Geosel	25
	3. Autres QHSE et Réglementaires	27
	4. Service Support	29
	5. Etudes et Recherches	31
	6. Impôts et taxes	33
	7. Prestations membres	40
VII.	Analyse TOTEX	48
VIII.	Indicateurs de performance	49
A.	Benchmark	49
B.	Indicateur de performance	53
IX.	Index des tableaux	56
X.	Index des figures	57

I. Contexte de l'intervention et présentation de la CRE

A. Contexte de l'intervention

L'accès régulé des tiers aux stockages souterrains de gaz naturel (ATS) vise à garantir le remplissage des stockages nécessaire à la sécurité d'approvisionnement tout en assurant la transparence des coûts de stockage. En France, le stockage souterrain du gaz est assuré par 3 opérateurs : Storengy, Géométhane et Teréga (ci-après les « Opérateurs »). L'ATS joue un rôle clé dans le fonctionnement des opérateurs de stockage souterrain du gaz naturel puisqu'il permet de financer les charges d'exploitation, de développement et d'entretien des infrastructures de stockage de gaz naturel du territoire.

L'article L.421-3-1 du code de l'énergie prévoit que « les infrastructures de stockage souterrain de gaz naturel qui garantissent la sécurité d'approvisionnement du territoire à moyen et long terme sont prévues par la programmation pluriannuelle de l'énergie mentionnée à l'article L. 141-1. Ces infrastructures sont maintenues en exploitation par les opérateurs ». L'article L. 452-1 du Code de l'Energie, précise que « les tarifs d'utilisation des prestations annexes réalisées par les opérateurs des infrastructures de stockage sont établis de manière transparente et non discriminatoire, afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par les opérateurs des infrastructures de stockage dans la mesure où ces coûts correspondent à ceux d'opérateurs efficace. »

Figurent notamment parmi ces coûts une rémunération normale des capitaux investis, les coûts mentionnés au dernier alinéa de l'article L. 421-6, les dépenses de recherche et développement nécessaires à la sécurité de ces infrastructures et les coûts supportés par ces opérateurs au titre de la modification de la nature ou des caractéristiques du gaz acheminé dans les réseaux de gaz naturel.

Le tarif d'utilisation des stockages souterrains de gaz naturel (dit tarif « ATS2 ») est entré en vigueur le 1er janvier 2020, en application de la délibération tarifaire de la CRE du 23 janvier 2020, couvrant ainsi la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023. Ce tarif est établi sur la base des charges nettes d'exploitations prévisionnelles des Opérateurs en distinguant les charges d'exploitation et les charges de capital des Opérateurs.

Chaque année ce tarif est ajusté mécaniquement suivant l'application d'un pourcentage de variation au 1er janvier de chaque année à l'ensemble des termes tarifaires en vigueur au 31 décembre de l'année N.

B. Le rôle de la CRE

Dans le cadre de la détermination du tarif applicable, la mission de la Commission de Régulation de l'Energie est centrale puisque c'est elle qui propose le tarif d'utilisation des stockages souterrains de gaz naturel (dit 'ATS') au Ministre chargé de l'énergie, de sorte à préserver à la fois le service public d'approvisionnement de gaz naturel (y compris la sécurité et le développement des infrastructures) et les intérêts financiers des acteurs économiques y participant.

Une analyse approfondie de l'activité, des comptes et des coûts des Opérateurs de stockage souterrain de gaz naturel est donc nécessaire pour s'assurer de la justesse du tarif.

L'enjeu est d'autant plus important que Storengy, Géométhane et Teréga assure l'intégralité du stockage souterrain de gaz naturel du marché français. La rigueur dans la détermination du tarif ATS3 fondé sur leurs coûts est donc primordiale.

II. Objectifs poursuivis et périmètre de l'audit

A. Objectifs poursuivis

Dans le contexte précédemment décrit, la CRE souhaite être assistée dans sa mission d'audit des charges et produits d'exploitation de Géométhane pour la période 2020-2027 afin d'appuyer sa proposition de tarif au Ministre chargé de l'énergie sur des éléments précis et exacts.

La mission consiste à analyser les comptes d'exploitation, la structure de coûts et les prévisions de Géométhane, qui détermineront le niveau des charges à couvrir par le futur tarif ATS et in fine permettront de fixer le tarif ATS3.

Au regard du cahier des charges, elle comportera trois phases fermes et une phase optionnelle :

- **Phase 1** : un audit des différents postes de charges et produits d'exploitation de Géométhane, une description détaillée, leur lien avec la partie régulée de l'activité de Géométhane et une revue analytique sur la période 2020-2027 de chacun des postes ;
- **Phase 2** : une analyse approfondie des écarts entre les charges prévisionnelles 2020-2022 et les charges réelles en retraitant le cas échéant les charges qui n'ont pas de lien avec la partie régulée ; une appréciation du niveau des charges estimées en 2023 et prévisionnelles 2024-2027 de Géométhane ainsi que des hypothèses sous-jacentes à leur constitution à partir d'éléments de comparaison ou sur la base de l'expertise du titulaire du marché ;
- **Phase 3** : la formulation de recommandations quant au niveau de charges d'exploitation de Géométhane qu'il conviendrait de retenir dans les charges à recouvrer par le tarif de stockage sur la prochaine période tarifaire 2024-2027 ; ainsi qu'une appréciation des indicateurs de performance mis en place et suivis par Géométhane pour piloter sa productivité ;
- **Phase 4 (optionnelle)** : une dernière phase optionnelle pourra être nécessaire dans le cas où Géométhane réajusterait, au plus tard le 15 juin 2023, la trajectoire de ses charges d'exploitation prévisionnelles sur la période 2024-2027. Cette phase nécessitera notamment l'actualisation des travaux des 3 premières phases et l'analyse de la justification des éléments mis à jour.

Les résultats de cet audit permettront à la CRE de :

- **Phase 1** : mettre en évidence de façon détaillée et analytique l'ensemble des charges et produits de l'opérateur, en particulier les charges et produits qui sont pris en compte pour la détermination du tarif ATS, en portant une attention particulière aux points suivants :
 - Dépenses de maintenance, charges liées aux systèmes d'information et aux programmes de R&D et dépenses liées aux assurances,
 - Charges nouvelles non couvertes par le tarif ATS2 et précédents tarifs afin d'identifier leur raison d'être et d'appeler l'attention de la CRE sur ces éléments modifiant les

conditions d'accomplissement de la mission de service public remplie par Géométhane,

- Méthodes employées par l'opérateur pour aboutir à ses prévisions et explicitera les hypothèses exogènes ou endogènes sur lesquelles reposeront les évolutions soumises par l'opérateur ;
- **Phase 2** : fournir une opinion sur les charges réelles et prévisionnelles en lien avec la partie régulée de Géométhane sur la période 2020-2027, en portant une attention particulière aux points suivants :
 - L'atterrissage des prévisionnels établis par le passé pour ces exercices afin d'identifier les hypothèses n'ayant pas été respectées et en comprendre les causes (sur la base notamment du rapport d'audit établi pour la période tarifaire précédente).
 - Niveau et la structure des charges mis en évidence pendant la Phase 1, notamment pour les charges de maintenance au regard de l'âge des installations de l'opérateur et du prolongement de la durée de vie engendré par les différentes politiques de maintenance ainsi que du niveau de CAPEX sur la période.
- **Phase 3** : disposer d'une description précise des indicateurs de performance éventuellement mis en place et suivis par GÉOMÉTHANE pour piloter son activité de stockage sur la période 2020-2022 et leurs trajectoires prévisionnelles sur la période 2024-2027 en portant une attention particulière aux points suivants :
 - Benchmark des coûts d'exploitation exposés par des entités comparables (activité de stockage de gaz naturel) en Europe que nous avons établis permettant d'apprécier la structure de coûts exposée par Géométhane ;

De manière générale, s'agissant de l'activité de gestionnaire de réseaux de GÉOMÉTHANE :

- Pour la période 2020-2022, de disposer d'une compréhension précise de la nature et du niveau des charges nettes d'exploitation, au regard de la performance de l'opérateur ;
- Pour la période 2024-2027 : de disposer d'une parfaite compréhension des charges et des produits d'exploitation prévisionnels ainsi que des hypothèses associées à leur évolution ; de porter une appréciation sur les évolutions prévisionnelles proposées par GÉOMÉTHANE, au regard de la performance de l'opérateur, en s'appuyant notamment sur l'analyse du niveau des charges et produits constatés sur les exercices 2020 à 2022.

Nos travaux ont consisté à réaliser une revue détaillée des charges et des produits d'exploitation, ainsi que des hypothèses retenues pour élaborer le prévisionnel 2024-2027. Nous avons notamment réalisé les travaux suivants :

- Pour la période 2020-2022 : Analyse de la nature des charges d'exploitation en nous appuyant sur les comptes sociaux publiés et les fiches explicatives présentées par GÉOMÉTHANE ;
- Pour la période 2024-2027 : Analyse des hypothèses économiques (niveau de charges/produits et indices) retenues par l'opérateur pour établir la trajectoire ATS3 (2024-2027), en challengeant ces hypothèses en fonction de notre analyse des données historiques 2020-2022 et de notre connaissance du secteur ;

- Mener une réflexion sur les indicateurs de performance que GÉOMÉTHANE devra suivre afin de permettre à la CRE d'avoir une vision, année après année, du respect de la trajectoire 2024-2027 en termes de niveau d'OPEX, de manière à s'assurer que la trajectoire post ajustements poste à poste soit en ligne avec le niveau de performance historique de l'opérateur.

À l'issue de l'audit du niveau des charges et produits de GÉOMÉTHANE, nous avons soumis un rapport préliminaire tenant compte des remarques de la CRE. Après la diffusion de ce rapport s'est déroulée la phase contradictoire au cours de laquelle GÉOMÉTHANE a eu l'occasion d'apporter des éléments complémentaires pour justifier sa trajectoire ATS3 au regard des ajustements proposés dans notre rapport préliminaire. Les analyses ont été revues et sont présentées dans ce rapport final.

Ainsi, ce rapport porte sur l'analyse des charges nettes d'exploitation relatives à l'activité de stockage sur la période réalisée 2020-2022 et prévisionnelle 2024-2027, il fournit :

- Une analyse détaillée de l'ensemble des charges nettes d'exploitation sur la période réalisée 2020-2022 en mettant l'accent sur les écarts avec la trajectoire prévisionnelle ATS3 ;
- Une appréciation des trajectoires prévisionnelles de charges nettes d'exploitation sur la période 2024-2027.

B. Périmètre de l'audit et limites à notre intervention

La mission confiée a porté sur la revue des charges (hors charges d'énergie et dépenses de recherche et développement) et produits d'exploitation de Géométhane au périmètre de ses activités de stockage, sur la période 2020-2027.

III. Démarche de l'audit

A. Intervention en trois phases

Phase 1 – Audit des charges et produits d'exploitation sur la période 2020 à 2027 et revue analytique

Au moyen d'analyses documentaires et d'interviews avec les équipes financières et métiers de l'opérateur, nous avons :

- Effectué un cadrage entre les données comptables et les données de gestion figurant dans le dossier plan d'affaires relatif à notre périmètre d'audit pour la période 2020-2022 ;
- Réalisé une revue analytique des comptes comptables, entrant dans le périmètre de l'audit pour la période 2020-2022 ;
- Analysé les écarts entre la trajectoire délibérée (2020-2022) retraité de l'inflation et la trajectoire réelle sur la même période ;
- Appréhendé les besoins exprimés afin de comprendre les hypothèses retenues pour la trajectoire 2024-2027 par comparaison avec celles retenues sur la période 2020-2022.

Phase 2 – Appréciation des charges réelles (2020-2022), estimées 2023 et prévisionnelles (2024-2027)

Au cours de cette seconde phase, qui a été menée en parallèle avec la phase 1, nous avons porté une appréciation sur le niveau et la structure des charges (réelles et prévisionnelles) mis en évidence pendant la première phase.

Phase 3 – Appréciation de l'efficience du niveau de charges et recommandations quant aux indicateurs de suivi de la performance de la prochaine période tarifaire et du niveau de charges d'exploitation de GÉOMÉTHANE à prendre en considération dans la détermination tarifaire

À partir de l'appréciation portée sur les charges engagées sur la période 2020-2022 et 2024-2027, nous avons analysé l'efficience du niveau de charges retenu et apprécié les indicateurs.

Nous avons ainsi formulé des recommandations quant aux indicateurs de suivi des charges à couvrir par le tarif ATS3 à mettre en place et à reporter à la CRE annuellement.

B. Données financières – Base de notre étude

Les données financières qui ont servi de base à l'étude diligentée par la CRE, sont présentées ci-après en millions euros.

Il s'agit des charges d'exploitation et des produits d'exploitation à déduire :

- Réalisé 2020 à 2022 ;
- Estimé 2023 ;
- Prévisionnel 2024 à 2027.

Notre audit évalue l'appréciation globale de la trajectoire sur la période 2020-2027. Une partie de la mission consiste à évaluer l'écart entre la trajectoire délibérée et le réalisé sur la période 2020-2022 et à le rationaliser en donnant des éléments de réponses sur les écarts constatés.

Le bilan d'affaires présenté par Géométhane est comme suit sur l'ensemble de la période 2020 à 2027 :

Tableau 1 - Trajectoire 2020-2027 en M€ courants

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Recettes extra-tarifaires	0,451	0,487	0,463	0,462	0,457	0,754	1,203	1,186	3,600
Produits d'Exploitation	0,451	0,487	0,463	0,462	0,457	0,754	1,203	1,186	3,600
Charges d'énergie	-0,505	-1,545	-3,029	-2,691	-2,649	-2,626	-3,072	-3,199	-11,546
Consommations externes	-4,755	-4,768	-5,268	-6,423	-8,688	-8,073	-8,000	-8,152	-32,912
Impôts et taxes	-4,153	-2,602	-2,774	-3,023	-3,064	-3,637	-3,887	-4,144	-14,732
Prestations membres	-7,244	-7,306	-7,475	-7,906	-8,651	-9,084	-9,360	-9,649	-36,743
Charges Brutes d'Exploitation	-16,657	-16,221	-18,546	-20,043	-23,052	-23,419	-24,318	-25,145	-95,933
Charges Nettes d'Exploitation	-16,206	-15,734	-18,083	-19,581	-22,595	-22,665	-23,115	-23,959	-92,333

IV. Préambule

En préambule de ce rapport, l'ensemble des membres d'Orcom H3P Audit, tient à remercier l'équipe de Géométhane pour leur disponibilité et la qualité des échanges lors de ce projet. Leur collaboration a été essentielle dans la réalisation de nos travaux. Nous renouvelons nos remerciements pour leur contribution.

Nous tenons à rappeler que cet audit a débuter en date du 11 avril 2023. Et de façon générale, Géométhane nous a présenté :

- Son dossier de demande tarifaire pour l'ATS3 ;
- Sa matrice de construction ATS3 ;
- Son bilan des Opex ATS2 ;
- Ses états de synthèses 2020-2021-2022 ;
- Ainsi que différents éléments leurs permettant d'expliquer leurs fonctionnements et leurs constructions de trajectoire.

Géométhane a transmis la quasi-totalité des éléments demandés nous permettant de reconstituer et d'apprécier la trajectoire ATS3.

Dans les cas où nous n'avons pas eu d'éléments suffisants pour vérifier et challenger la trajectoire, nous retenons les hypothèses suivantes :

- Lorsque la trajectoire ATS3 est supérieure au réalisé 2022, nous sommes repartis du réalisé 2022 ou de la moyenne du réalisé 2020-2022 auquel nous avons appliqué le taux d'inflation prévisionnel sur la trajectoire. Dans ces cas précis, nous nous sommes assurés que ces bases servant de référence ne soient pas impactées par des éléments exceptionnels. Si tel est le cas, nous avons retraité ces éléments pour établir notre trajectoire ;
- Lorsque la trajectoire ATS3 est inférieure au réalisé 2022, nous avons conservé la trajectoire de Géométhane.

Les hypothèses d'inflation retenues sont les suivantes et conformes aux hypothèses transmises par la CRE :

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Hypothèses Géométhane	5,34%	4,60%	2,40%	1,76%	1,60%	1,56%
Cumulé	100,00%	104,60%	107,11%	109,00%	110,74%	112,47%

Les charges de l'opérateur sont signées avec un « - » et les produits sont signés avec un « + ».

V. Synthèse

A. Synthèse Générale – Demande Géométhane

La trajectoire ATS3 de Géométhane se traduit par une demande totale de charges nettes d'exploitation de - 92,333 M€ présentée et détaillée ci-après :

M€ courants	Réalisée - Estimée - Prévisionnelle								Total ATS3	Moyenne ATS2 Réalisé	Moyenne ATS3	Ecart ATS2 / ATS3
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027				
Recettes extra-tarifaires	0,451	0,487	0,463	0,462	0,457	0,754	1,203	1,186	3,600	0,467	0,900	93%
Produits d'Exploitation	0,451	0,487	0,463	0,462	0,457	0,754	1,203	1,186	3,600	0,467	0,900	93%
Charges d'énergie	-0,505	-1,545	-3,029	-2,691	-2,649	-2,626	-3,072	-3,199	-11,546	-1,693	-2,887	70%
Consommations externes	-4,755	-4,768	-5,268	-6,423	-8,688	-8,073	-8,000	-8,152	-32,912	-4,930	-8,228	67%
Impôts et taxes	-4,153	-2,602	-2,774	-3,023	-3,064	-3,637	-3,887	-4,144	-14,732	-3,176	-3,683	16%
Prestations membres	-7,244	-7,306	-7,475	-7,906	-8,651	-9,084	-9,360	-9,649	-36,743	-7,342	-9,186	25%
Charges Brutes d'Exploitation	-16,657	-16,221	-18,546	-20,043	-23,052	-23,419	-24,318	-25,145	-95,933	-17,141	-23,983	40%
Charges Nettes d'Exploitation	-16,206	-15,734	-18,083	-19,581	-22,595	-22,665	-23,115	-23,959	-92,333	-16,674	-23,083	38%

B. Synthèse Générale – Trajectoire Orcom H3P Audit

Suite à nos travaux, nous recommandons une trajectoire ATS3 de -86,020 M€ comme présenté ci-dessous :

Trajectoire recommandée par Orcom H3P Audit						
M€ courants	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Produits d'Exploitation	0,462	0,456	0,751	1,200	1,182	3,588
Charges d'énergie	-2,691	-2,649	-2,626	-3,072	-3,199	-11,546
Consommations externes	-6,348	-7,855	-7,288	-7,248	-7,016	-29,408
Impôts et taxes	-3,023	-2,777	-3,184	-3,343	-3,415	-12,719
Prestations membres	-7,906	-8,580	-8,930	-9,117	-9,308	-35,935
Charges nettes d'exploitation	-19,506	-21,405	-21,278	-21,580	-21,757	-86,020

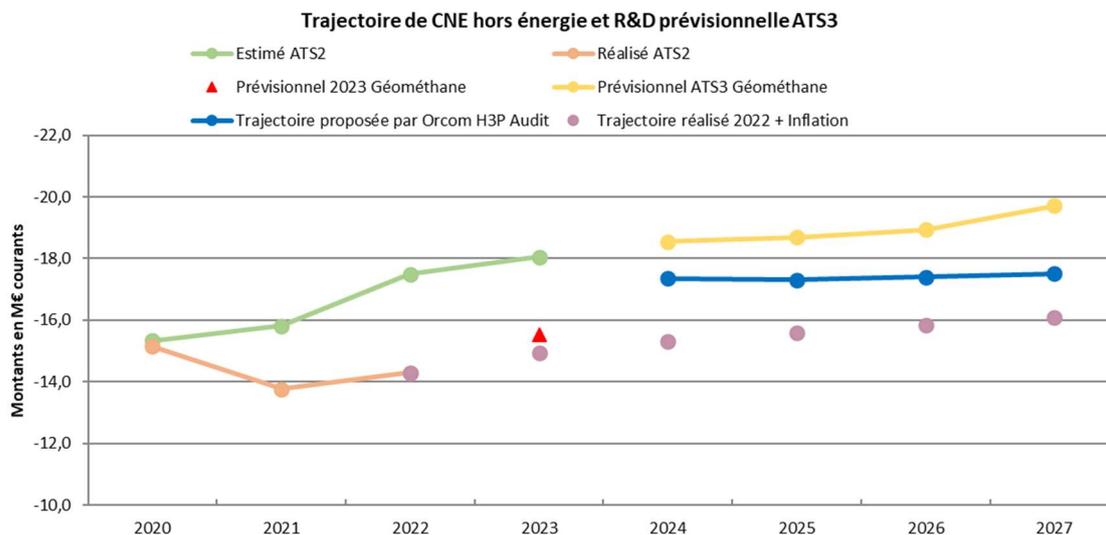
C. Synthèse Générale – Ajustement Orcom H3P Audit

La trajectoire recommandée par Orcom H3P Audit engendre des ajustements (-6,313 M€ au total) que nous présentons ci-après :

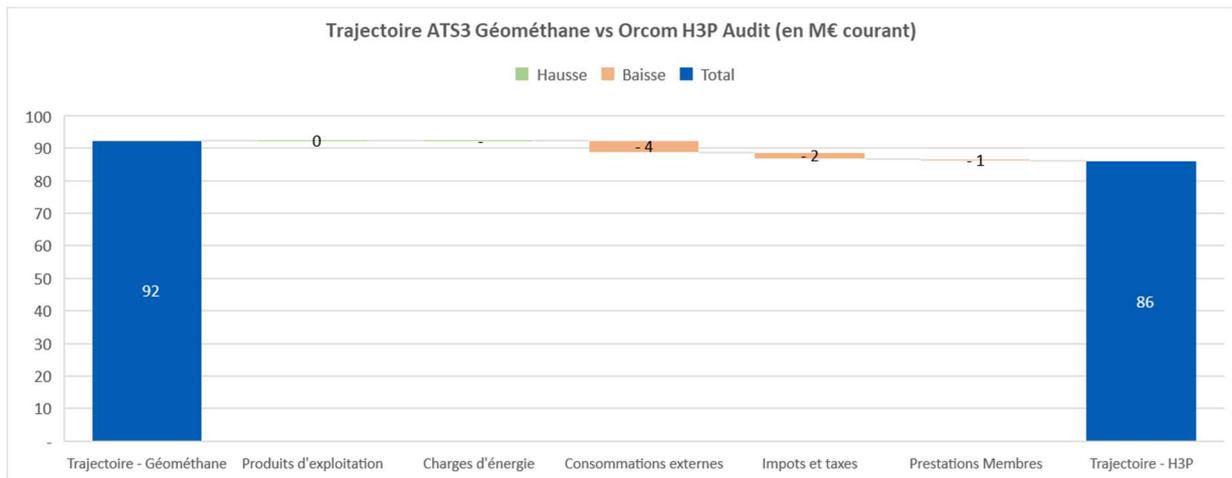
Ajustements recommandés par Orcom H3P Audit					
M€ courants	2024	2025	2026	2027	TOTAL AT33
Produits d'Exploitation	0,001	0,003	0,004	0,004	0,012
Charges d'énergie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Consommations externes	-0,833	-0,784	-0,752	-1,135	-3,504
Impôts et taxes	-0,287	-0,453	-0,544	-0,729	-2,013
Prestations membres	-0,071	-0,153	-0,243	-0,341	-0,808
Charges nettes d'exploitation	-1,190	-1,387	-1,534	-2,202	-6,313

D. Synthèse Générale – Trajectoire Orcom H3P Audit

Voici le graphique récapitulatif de la demande ATS3 de Géométhane en jaune et la trajectoire recommandée ORCOM H3P Audit en bleu :



E. Synthèse Générale – Conclusion



Nos principaux ajustements concernent les postes suivants :

- Consommations externes -4 M€ composées majoritairement de :
 - Travaux & entretien -2 M€ ;
 - Géométhane a construit sa trajectoire en repartant de la moyenne du réalisé 2020-2022 à laquelle Géométhane ajoute des opérations spécifiques dont nous n'avons pas eu suffisamment de détail nous permettant de reconstruire la trajectoire. La trajectoire H3P a été construite sur la base de la moyenne passée 2020-2022 inflatée avec les indices communiqués par le CRE le 23 janvier 2023, trajectoire à laquelle nous avons ajouté l'opération spécifique de la maintenance du nouveau compresseur post mise en service (2025). Les autres opérations spécifiques présentées par l'opérateur n'ont pas été retenues car les explications et justificatifs fournis par l'opérateur ne nous ont pas permis de reconstruire ou de justifier la trajectoire de l'opérateur.
 - Immobilier -1 M€ ;
 - [CONFIDENTIEL]
- Impôts et taxes -2 M€ ;
 - L'opérateur considère que les taux d'impositions vont évoluer de l'inflation sur la période ATS3 notamment pour la taxe foncière, en plus de retenir une évolution sur les bases d'impositions correspondant aux derniers taux connus. Nous considérons que les taux d'impositions seront stables sur la période ATS3 car ils ne dépendent pas de l'inflation mais uniquement de volontés politiques, ainsi, ils peuvent aussi bien évoluer à la hausse comme à la baisse. Par ailleurs, pour les bases imposables, nous avons retenu une moyenne des 5 dernières années des taux connus car nous considérons que les taux 2022 et 2023 revêtent un caractère exceptionnel compte tenu du contexte économique et que sur la période ATS3, les taux vont retrouver un niveau plus standard.

- Prestations membres -1 M€ ;
 - Géométhane a retenu une indexation des différents contrats sur une moyenne des 5 dernières années. Afin de limiter l'impact de la crise inflationniste dans le temps, nous préconisons de retenir une indexation sur la moyenne des 10 dernières années.

La trajectoire déterminée dans le cadre de cet audit est issue d'une analyse poste à poste. Néanmoins, dans le contexte de baisse globale de la consommation de gaz, nous considérons qu'il est impératif d'intégrer des objectifs de productivité à cette trajectoire. Nous recommandons à la CRE de prendre en compte cet élément dans son analyse.

VI. Charges et recettes incitées

A. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitations sont composés des prestations d'interface technique et des prestations de flexibilité intra-journalière. Au global, Géométhane présente sa demande qui est la suivante concernant l'ATS3 :

M€ courants	Réalisée- Estimée-Prévisionnelle								
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Recettes extra-tarifaires (M€ courants)	0,451	0,487	0,463	0,462	0,457	0,754	1,203	1,186	3,600

Suite à nos ajustements sur le poste, notre trajectoire ATS3 est la suivante :

M € courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Produits d'exploitations	0,451	0,487	0,463	0,461	0,456	0,751	1,200	1,182	3,588

1) Prestation d'interface technique

Figure 1 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste "Prestation d'interface technique" en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

Tableau 2 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Prestation d'interface technique » en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

a) Descriptif du poste

Les prestations d'interface technique sont un ensemble de services réalisés par Géométhane pour le compte de GRTGaz à l'interface entre le site de stockage et le réseau de transport.

Les recettes sont constituées d'une partie OPEX (facturation d'un forfait de prestations d'exploitation) et d'une partie CAPEX (facturation annuelle des montants d'investissements).

L'augmentation des prestations d'interface technique à partir de 2025 résulte d'investissement pour remplacer certains équipements.

b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

[CONFIDENTIEL]

c) Principales observations CNE 2020-2022

[CONFIDENTIEL]

d) Méthodes et hypothèse de Géométhane sur la trajectoire AT3

[CONFIDENTIEL]

e) Trajectoire AT3 d'ORCOM H3P Audit

Pour l'AT3, nous reprenons la trajectoire de l'opérateur car celle-ci est justifiée et est cohérente.

[CONFIDENTIEL]

f) Contradictoire Géométhane

[CONFIDENTIEL]

g) Réponse d'ORCOM H3P Audit

[CONFIDENTIEL]

Nous notons que de part et d'autre, les flux inter-opérateurs manquent de cohérence, créant ainsi des discordances entre les produits et les charges des opérateurs. Nous recommandons à la CRE d'instruire ce point de manière approfondie avec les opérateurs afin que ces éléments soient entièrement réciproque sur l'ensemble des tarifs.

2) Prestations de flexibilité intra-journalière

Figure 2 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Prestations de flexibilité intra-journalière” en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

Tableau 4 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Prestations de flexibilité intra-journalière » en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

a) Descriptif du poste

Pour assurer l'équilibrage des flux de gaz naturel sur son réseau, GRTgaz a besoin de disposer d'une flexibilité intra journalière à la maille horaire notamment pour le Sud-Est. Malgré les capacités développées dans le cadre de la création de la place de marché unique (Val de Saône, rebours à Cruzy), l'équilibrage sur cette partie du réseau de GRTgaz est encore contraint, notamment dans le cas d'absence d'arrivée de gaz naturel liquéfié (GNL) à Fos Cavaou.

GRTgaz et Storengy ont conclu un contrat qui définit les conditions dans lesquelles Storengy réalise, à la demande de GRTgaz, la fourniture de capacité de flexibilité intra-journalière et ont fait l'objet d'une délibération de la CRE, pour les périodes 2019/2020 à 2023/2024.

b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

[CONFIDENTIEL]

c) Principales observations CNE 2020-2022

[CONFIDENTIEL]

d) Méthodes et hypothèse de Géométhane sur la trajectoire AT3

[CONFIDENTIEL]

e) Trajectoire AT3 d'ORCOM H3P Audit

[CONFIDENTIEL]

f) Contradictoire Géométhane

[CONFIDENTIEL]

Nous notons que de part et d'autre, les flux inter-opérateurs manquent de cohérence, créant ainsi des discordances entre les produits et les charges des opérateurs. Nous recommandons à la CRE d'instruire ce point de manière approfondie avec les opérateurs afin que ces éléments soient entièrement réciproques sur l'ensemble des tarifs.

B. Charges d'énergie (aspect traité par la CRE)

a) Descriptif du poste

Ce poste correspond aux consommations d'énergie liées à l'activité de stockage de gaz naturel (injections et soutirages de gaz par les clients de l'offre Saline) et aux taxes associées. Il comprend aussi les achats de consommables liés à l'énergie (eau, huiles, liquides de refroidissement) et le traitement des déchets et effluents (de soutirage). Ce poste est composé de quatre sous postes qui sont :

- Le gaz
- L'électricité
- La taxe intérieure de la consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et la taxe intérieure de consommation du gaz naturel (TICGN)
- Les achats de matière et de fourniture non stockées

Figure 3 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Prestations de flexibilité intra-journalière » en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

b) Évolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

Ce poste est analysé par la CRE.

c) Principales observations CNE 2020-2022

Ce poste est analysé par la CRE.

d) Méthode et hypothèse de trajectoire CNE 2024-2027

Ce poste est analysé par la CRE.

e) Trajectoire H3P

Ce poste est analysé par la CRE.

C. Consommations externes

Figure 4 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Consommations externes” en M€ courants

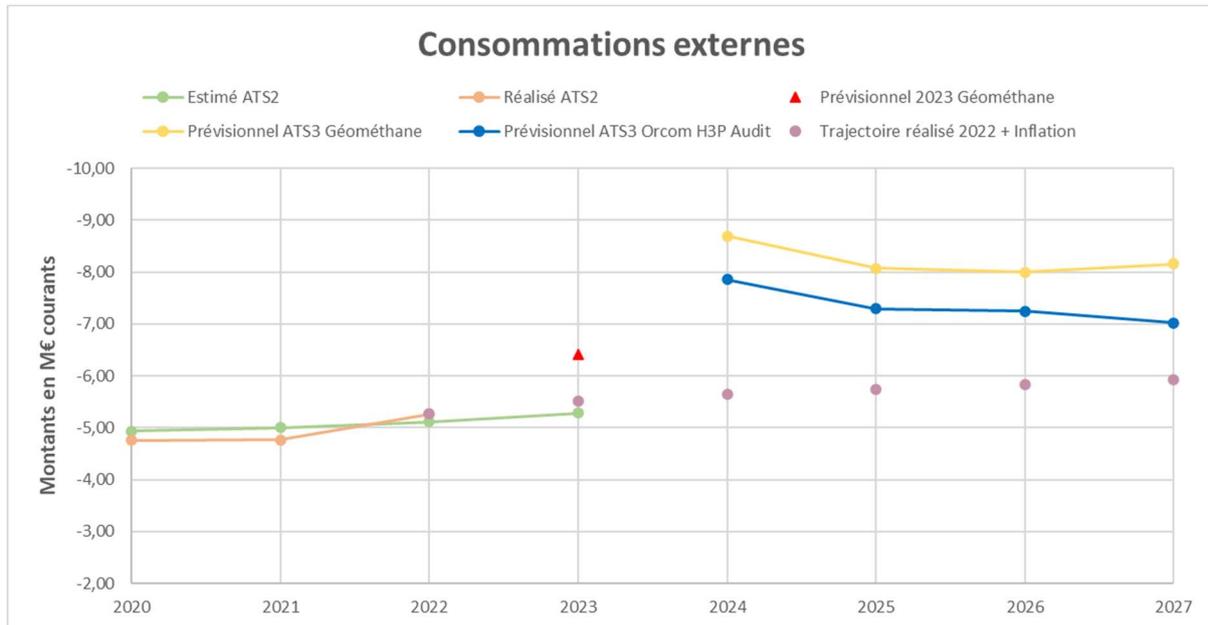


Tableau 3 – Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Consommations externes” en M€ courants

Consommations externes (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-4,940	-5,000	-5,110	-5,280				
Réalisé/estimé/prévisionnel Géométhane	-4,755	-4,768	-5,268	-6,423	-8,688	-8,073	-8,000	-8,152
Ecart réalisé/demande ATS2	0,185	0,232	-0,158	-1,143				
Evolution annuelle		0,274%	10,485%	21,926%	35,264%	-7,080%	-0,902%	1,898%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				65%	3,298			
Evolution entre 2022 et 2024							-6%	
Evolution entre 2024 et 2027								
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-5,268	-5,510	-5,642	-5,742	-5,833	-5,924
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-7,855	-7,288	-7,248	-7,016
Ajustement					-0,8 (-9,6%)	-0,8 (-9,7%)	-0,8 (-9,4%)	-1,1 (-13,9%)

Les consommations externes regroupent les dépenses liées :

- Aux travaux et entretien
- A l’immobilier et mise à disposition d’installations par Geosel
- Aux autres QHSE et Règlementaires
- Aux services supports
- Aux études et recherches.

Figure 5 - Répartition du réalisé ATS2 du poste « Consommations externes » en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

1) Travaux et entretien

Figure 6 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Travaux et entretien” en M€ courants

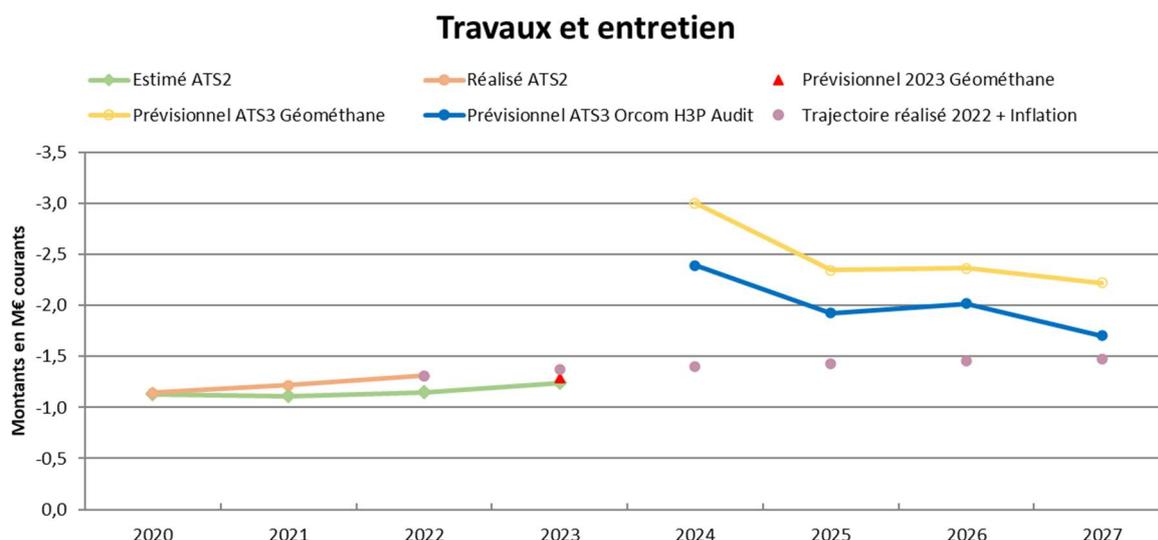


Tableau 4 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Travaux et entretien” en M€ courants

Travaux et entretien (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-1,130	-1,110	-1,150	-1,240				
Réalisé/estimé/prévisionnel Géométhane	-1,144	-1,217	-1,311	-1,287	-3,003	-2,345	-2,362	-2,223
Ecart réalisé/demande ATS2	-0,014	-0,107	-0,161	-0,047				
Evolution annuelle		6,366%	7,768%	-1,885%	133,447%	-21,919%	0,725%	-5,885%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					1,259			
Evolution entre 2022 et 2024				129%				
Evolution entre 2024 et 2027							-26%	
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-1,311	-1,372	-1,404	-1,429	-1,452	-1,475
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-2,390	-1,923	-2,018	-1,705
Ajustement					-0,6 (-20,4%)	-0,4 (-18,0%)	-0,3 (-14,6%)	-0,5 (-23,3%)

a) Descriptif du poste

Figure 7 - Répartition du réalisé ATS2 du poste « Travaux et entretien »

[CONFIDENTIEL]

Les charges de travaux, entretien et maintenance se décomposent comme suit :

- La **maintenance préventive** qui vise à prévenir l’apparition d’une défaillance des installations et des outillages (compression, traitements du gaz, odorisation, puits...);
- La **maintenance corrective** qui consiste en la remise en état des installations à la suite de l’apparition d’une défaillance (remplacement des pièces, intervention de prestataires externes);
- La **maintenance tête de puits** qui consiste en la maintenance ainsi que des opérations réglementaires et préventives réalisées et à réaliser sur les puits en exploitation;
- Les **travaux** qui recouvrent des opérations diverses telles que la mise en conformité des installations électriques et des systèmes de protection cathodique, des opérations sur la voirie et la signalétique, etc. Elles couvrent également les actions sur la réduction de l’empreinte

environnementale mises en place par Géométhane ainsi que le désamiantage des équipements.

- Les **véhicules et autres** qui correspondent à l'entretien et la maintenance des véhicules et cavités du groupe.

b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

L'évolution du poste "Travaux et entretien" sur la période 2020-2027 selon Géométhane se présente comme suit :

[CONFIDENTIEL]

L'évolution de +1,680 M€ entre 2022 et 2024 s'explique principalement par la projection de Géométhane de nouvelles actions de maintenance (cf. paragraphe d) Méthodes et hypothèses de Géométhane). Enfin, l'évolution de -0,770 M€ entre 2024 et 2027 qui s'explique par une baisse importante de la maintenance tête de puits sur l'ATS3 (maintenance spécifique en 2024 par rapport à 2022 ou 2027).

La moyenne annuelle du réalisé sur l'ATS2 concernant ce poste était de 1,223 M€ tandis que la moyenne annuelle demandée sur l'ATS3 est de 2,453 M€ soit une demande supérieure de 1,230 M€ +101% par rapport à l'ATS2 suite à des besoins spécifiques présentés à la fois en correctif, préventif, travaux et transition énergétique.

c) Principales observations CNE 2020-2022

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 3,390 M€. Le montant du poste "Travaux et entretien" réalisé est de 3,672 M€ soit une sous-performance de 0,282 M€ représentant 8,3% de la trajectoire initiale 2020-2022.

Travaux et Entretien	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-1,130	-1,110	-1,150	-3,390	
Réalisé ATS2	-1,144	-1,217	-1,311	-3,672	
Ecart	0,014	0,107	0,161	0,282	8,3%

Cette sous-performance s'explique principalement selon l'opérateur par "un montant plus élevé de la maintenance corrective et préventive qui montre des réparations plus importantes et des inspections plus nombreuses à Manosque". Le constat d'un correctif plus élevé est lié au vieillissement des installations qui a entraîné des dépenses supplémentaires, selon Géométhane.

d) Méthode et hypothèses de Géométhane sur la trajectoire CNE 2024-2027

Pour la construction de sa trajectoire, l'opérateur se base sur la moyenne passée 2020-2022 inflatée selon les indices suivants :

2024	2025	2026	2027
2,40%	4,20%	5,87%	7,52%

Ainsi que sur des besoins complémentaires.

En plus de l'évolution de la moyenne passée 2020-2022 inflatée, l'opérateur prévoit les éléments complémentaires suivants non présents sur l'ATS2 pour la construction de sa trajectoire ATS3 :

- Prise en compte des nouveaux équipements sur le site
- Des maintenances exceptionnelles devant intervenir sur la période ATS3 (rappel Géométhane n'a qu'un seul site, les maintenances exceptionnelles sont visibles sur la trajectoire)
- Actions liées à la réduction de l'empreinte environnementale

e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit

La trajectoire H3P a été construite sur la base de la moyenne passée 2020-2022 inflatée avec les indices communiqués par le CRE le 23 janvier 2023, trajectoire à laquelle nous avons ajouté certains éléments complémentaires demandés par Géométhane mais pas tous :

[CONFIDENTIEL]

Également nous n'avons pas pour l'instant pris en compte la demande de révision de trajectoire demandé par Géométhane étant donné que les justificatifs de calcul de l'opérateur concernant ce poste n'ont pas été modifiées ni renvoyées.

De ce fait, nous recommandons un ajustement total sur le poste "Travaux et entretien" de la demande initiale de -3,045 M€ représentant -31% de la trajectoire ATS3 de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Travaux et entretien	-1,140	-1,220	-1,310	-1,311	-2,001	-1,657	-1,655	-1,451	-6,765
Total ajustements Orcom H3P Audit					-0,969	-0,653	-0,675	-0,749	-3,045
Total ajustements Orcom H3P Audit en %					-32,6%	-28,3%	-29,0%	-34,0%	-31,0%

f) Contradictoire Géométhane

Géométhane a apporté les commentaires suivants :

Au cours de la réunion de présentation du rapport intermédiaire, nous avons demandé si le montant de référence pris en compte ne contenait pas déjà la maintenance "exceptionnelle".

Pour construire la trajectoire, Géométhane a décomposé les différents types de maintenance pour apporter un traitement adéquat :

- Prise en compte de la moyenne de l'historique du correctif à scope équivalent, pour prendre en compte le REX du site,
- Prise en compte de la moyenne de l'historique du préventif à scope équivalent ; si ***l'historique comportait des dépenses exceptionnelles dans la valeur de référence utilisée, cet historique montrerait de fortes variations d'une année sur l'autre, ce qui n'est pas le cas dans l'historique présenté.*** Cependant, pour éviter ce point, Géométhane a, dans son dossier, proposé de prendre la moyenne 2020-2022 (au lieu de prendre uniquement 2022).
- Sur le poste « travaux » qui sont par définition des opérations plus diverses Géométhane a ***proposé un socle plus bas que la moyenne historique*** passée pour gérer les dépenses courantes sur le poste « travaux ». Il a ensuite intégré les dépenses exceptionnelles,

- Sur le poste « véhicules et autres », Géométhane a **retenu un socle plus bas que la moyenne historique** passée pour la maintenance des véhicules.

Les montants de référence étant des montants sans dépenses exceptionnelles. Il convient donc de les prendre en compte dans la trajectoire ATS3 ainsi que les dépenses non récurrentes présentées par Géométhane dans son dossier.

H3P a également analysé les demandes spécifiques de Géométhane.

[CONFIDENTIEL]

g) Réponse ORCOM H3P AUDIT

Suite à la phase contradictoire, nous répondons à l'opérateur point par point : L'audit ne retient qu'une partie considérant le reste non justifié par Géométhane.

[CONFIDENTIEL]

Conclusion ORCOM H3P AUDIT :

Suite à la phase contradictoire, nous recommandons une trajectoire de **-8,037 M€**, soit un ajustement de **-1,897 M€** représentant une baisse de **19,1%** par rapport à la trajectoire de l'opérateur.

M€ courants	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL ATS3
Travaux et entretien	-1,140	-1,220	-1,310	-1,311	-2,390	-1,923	-2,018	-1,705	-8,037
Total ajustements Orcom H3P Audit					-0,613	-0,422	-0,344	-0,518	-1,897
Total ajustements Orcom H3P Audit en %					-20,4%	-18,0%	-14,6%	-23,3%	-19,1%

2) Immobilier et mise à disposition d'installation par Geosel

Figure 8 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Immobilier et mise à disposition Geosel” en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

Tableau 5 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Immobilier et mise à disposition Geosel » en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

a) Descriptif du poste

Le poste “Immobilier et mise à disposition d'installations par Geosel” comprend toutes les dépenses afférant à l'immobilier ainsi que celles liées à la mise à disposition d'installations par Géosel.

b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

[CONFIDENTIEL]

Le réalisé du poste “Immobilier et mise à disposition Geosel” augmente [CONFIDENTIEL] entre 2020 et 2022.

Ce poste augmente significativement à partir de 2023, en ligne avec les formules de revision incluse aux contrats.

[CONFIDENTIEL]

c) Principales observations CNE 2020-2022

[CONFIDENTIEL]

d) Méthodes et hypothèse de Géométhane sur la trajectoire ATS3

Géométhane a construit sa trajectoire ATS3 en utilisant comme base de calcul les formules du contrat Cette base est ensuite corrélée à l'évolution de la moyenne des indices comme cela avait été imposé pour l'ATS2

e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit

[CONFIDENTIEL]

Prendre une moyenne sur [CONFIDENTIEL] permet en effet de lisser les évènements exceptionnels qui ont affecté les [CONFIDENTIEL] dernières années (Covid-19 et crise inflationniste) et qui viennent impacter à la hausse les différents indices.

[CONFIDENTIEL]

f) Contradictoire Géométhane

(a) Extrait de la demande initiale de Géométhane

[CONFIDENTIEL]

(b) Argumentaire contradictoire de Géométhane

L'opérateur rappelle que ce poste contient à la fois des dépenses contractuelles dont le cout est révisé annuellement et d'autres dépenses expliquées (CONFIDENTIEL) qu'il convient de traiter selon leur propore spécificité.

1. Mise à disposition installation GEOSEL

Le montant pour l'année 2023 est déjà fixé par les indices publiés en sept 2022.

L'année 2024 sera elle aussi fixée par les indices de sept 2023 c'est pourquoi l'opérateur demande que l'année 2024 soit ajustée au réel de ces indices dès que publiés.

[CONFIDENTIEL]

2. Facility Management et espaces verts

Ce poste a été explicité aux auditeurs lors des échanges sur le dossier tarifaire, le tableau de la matrice tarifaire est rappelé ci-dessous. Il concerne :

- Les postes de gardiennage (sécurité),
- La propreté des bâtiments
- Les espaces verts

Par ailleurs, le site de Manosque doit adapter sa gestion du foncier aux risques d'incendie ou autres potentiels sinistres météorologiques, qui imposent de l'entretien pertinent de ses espaces (espaces verts, pistes sujettes au ravinement etc...). Géométhane est soumis à des dépenses réglementaires sur le sujet (OLD - Obligations Légales de Débroussaillage).

[CONFIDENTIEL]

g) Réponse d'ORCOM H3P Audit

[CONFIDENTIEL]

3. Autres QHSE et Réglementaires

Figure 9 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres QHSE & Réglementaires” en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

Tableau 6 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres QHSE & Réglementaires” en M€ courants

[CONFIDENTIEL]

a) Descriptif du poste

Les autres QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) et Réglementaires concernent les dépenses liées au Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) défini par l’administration ainsi que les dépenses liées aux travaux “Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement” ou réglementaires.

b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

[CONFIDENTIEL]

c) Principales observations CNE 2020-2022

[CONFIDENTIEL]

d) Méthodes et hypothèse de Géométhane sur la trajectoire ATS3

Pour la construction de la trajectoire ATS3 du poste “Autres QHSE & Réglementaire”, l’opérateur s’est appuyé sur le réalisé 2022 indexé de l’inflation auquel viennent s’ajouter des prestations spots/occasionnelles pour lesquelles l’opérateur ne nous a pas fourni le détail.

e) Trajectoire ATS3 d’Orcom H3P Audit

Nous avons décidé de repartir des hypothèses de l’opérateur à savoir le réalisé 2022 indexé à l’inflation pour la construction de la trajectoire ATS3. Géométhane ne nous ayant pas quantifié ni justifié les prestations spot/occasionnelles sur l’ATS3, nous avons décidé de ne pas les inclure dans nos hypothèses de construction de trajectoire.

f) Contradictoire Géométhane

Géométhane a apporté les commentaires suivants en phase contradictoire en différenciant les dépenses récurrentes des dépenses non récurrentes :

[CONFIDENTIEL]

g) Réponse ORCOM H3P AUDIT

[CONFIDENTIEL]

CONCLUSION ORCOM H3P AUDIT :

Nous proposons une trajectoire ATS3 de -0,612 M€ soit un ajustement de -0,240 M€ par rapport à la trajectoire de Géométhane représentant une baisse de 28,2% par rapport à la trajectoire de l'opérateur

[CONFIDENTIEL]

4. Service Support

Figure 10 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Service Support” en M€ courants

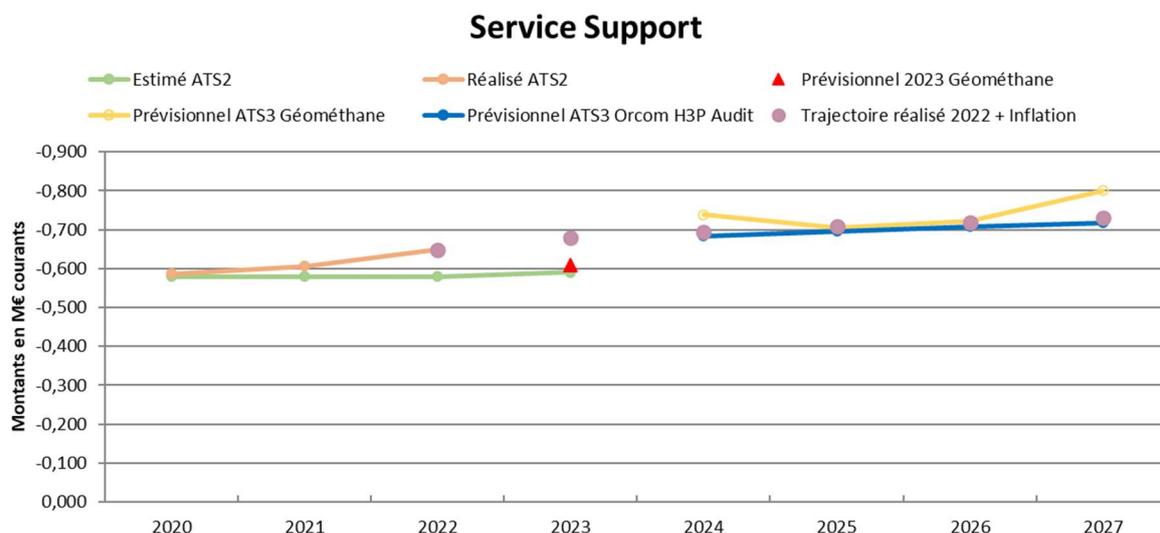


Tableau 7 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Service Support” en M€ courants

Service Support (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-0,580	-0,580	-0,580	-0,590				
Réalisé/estimé/prévisionnel Géométhane	-0,082	-0,111	-0,047	-0,112	-0,250	-0,258	-0,180	-0,164
Ecart réalisé/demande ATS2	0,498	0,469	0,533	0,478				
Evolution annuelle		34,661%	-57,398%	137,430%	123,830%	2,945%	-30,171%	-8,844%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				0,133				
Evolution entre 2022 et 2024				431%				
Evolution entre 2024 et 2027							-34%	
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-0,649	-0,679	-0,695	-0,708	-0,719	-0,730
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-0,684	-0,696	-0,708	-0,718
Ajustement					0,4 (-173,1%)	0,4 (-170,1%)	0,5 (-293,3%)	0,6 (-337,9%)

a) Descriptif du poste

Les Services Supports concernent :

- Les dépenses liées au suivi de la régulation ;
- Les dépenses d’assurances, les honoraires comptables et juridiques ;
- Les dépenses de communication & relations extérieures de Géométhane.

b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

L’évolution du poste “Service Support” sur la période 2020-2027 selon Géométhane se présente comme suit :

[CONFIDENTIEL]

L’opérateur ne nous a pas fourni d’explication concernant l’évolution des CNE entre 2020 et 2027 concernant le poste “Service Support”.

La moyenne annuelle du réalisé sur l’ATS2 concernant ce poste était de 0,617 M€ tandis que la moyenne annuelle demandée sur l’ATS3 est de 0,733 M€ soit une demande supérieure de 0,116 M€ (+18,8%).

c) Principales observations CNE 2020-2022

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 1,740 M€. Le montant du poste « Service support » réalisé est de 1,843 M€ soit une sous-performance de 0,110 M€ représentant 5,9 % de la trajectoire initiale 2020-2022.

Service Support	2020	2021	2022	Total en M€	%
Estimé ATS2	-0,580	-0,580	-0,580	-1,740	
Réalisé ATS2	-0,587	-0,606	-0,649	-1,843	
Ecart	0,007	0,026	0,069	0,103	5,9%

Cet écart est justifié selon l'opérateur par une "importante hausse des polices d'assurances en 2022 suite à la conjoncture".

d) Méthodes et hypothèse de Géométhane sur la trajectoire ATS3

Pour commencer, il convient de préciser que les hypothèses transmises par l'opérateur sont inférieures sur l'ATS3 pour 0,034 M€ par rapport au dossier tarifaire initialement transmis

Pour la construction de la trajectoire ATS3 du poste "Service Support", l'opérateur utilise pour :

[CONFIDENTIEL]

e) Trajectoire ATS3 d'Orcom H3P Audit

A partir des éléments transmis par l'opérateur, nous avons analysé chacun des sous-postes.

[CONFIDENTIEL]

5. Etudes et Recherches

Figure 11 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Etudes et recherches » en M€ courants

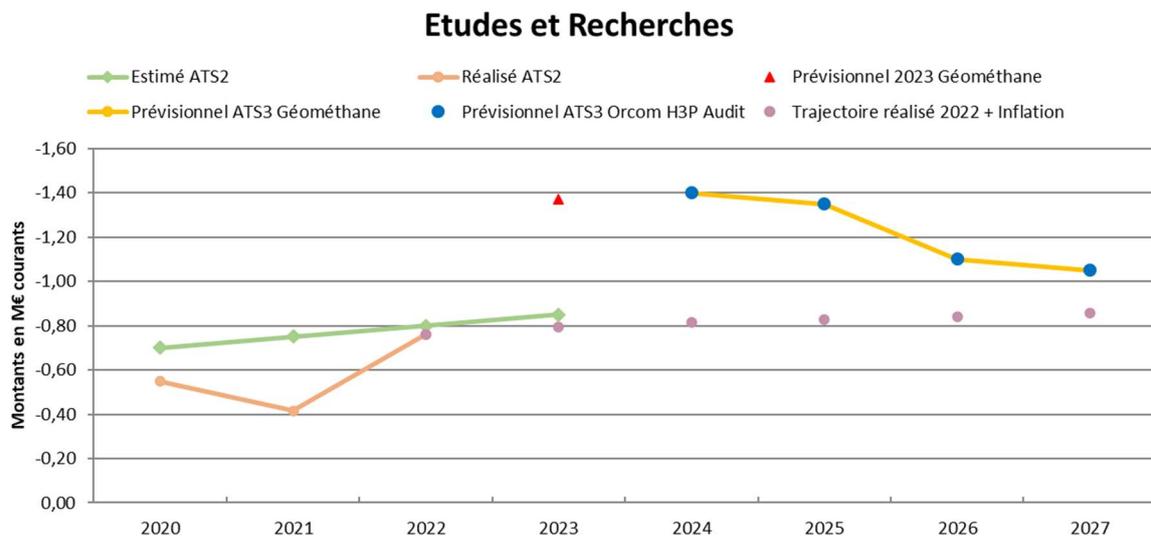


Tableau 8 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Etudes et recherches » en M€ courants

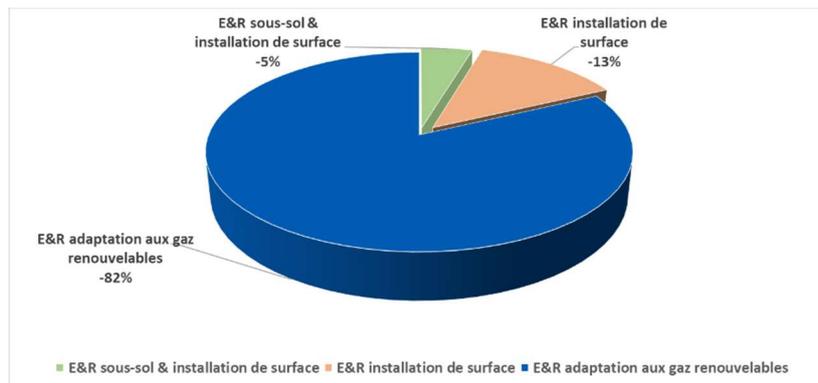
Etudes et recherches (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-0,700	-0,750	-0,800	-0,850				
Réalisé/estimé/prévisionnel Géométhane	-0,549	-0,416	-0,761	-1,372	-1,400	-1,350	-1,100	-1,050
Ecart réalisé/demande ATS2	0,151	0,334	0,039	-0,522				
Evolution annuelle		-24,211%	82,793%	80,352%	2,086%	-3,599%	-18,519%	-4,545%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				0,650				
Evolution entre 2022 et 2024				84%				
Evolution entre 2024 et 2027							-25%	
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-0,761	-0,796	-0,815	-0,829	-0,842	-0,855
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-1,400	-1,350	-1,100	-1,050
Ajustement					0,0 (-0,0%)	0,0 (-0,0%)	0,0 (-0,0%)	0,0 (-0,0%)

a) Descriptif du poste

Ce poste dépend se divise selon les trois lignes de couts suivantes :

- E&R sous-sol & installation de surface
 - o Rassemble les charges découlant du suivi et des études concernant le sous-sol et les cavités salines.
- E&R installation de surface
 - o Rassemble les charges permettant l'amélioration des installations de surface du stockage,
- E&R adaptation aux gaz renouvelables
 - o Regroupe les charges associées à l'adaptation du stockage aux gaz renouvelables, et notamment à l'hydrogène. Il s'agit d'étudier les contraintes et adaptations nécessaires, en souterrain et en surface, pour accepter des gaz renouvelables dans les cavités salines.

Figure 12 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Etudes et Recherches"



b) Evolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

L'évolution du poste "Etudes et recherches" sur la période 2020-2027 selon Géométhane se présente comme suit :

Géométhane	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	TOTALATS3
Etudes et Recherches	-0,550	-0,420	-0,760	-1,350	-1,400	-1,350	-1,100	-1,050	-4,900

Le réalisé du poste "Etudes et recherches" augmente de 0,210 M€ entre 2020 et 2022, soit une hausse de 38,2%.

Ce poste augmente significativement à partir de 2023

La moyenne du réalisé 2020-2022 est de 0,577 M€/an contre 1,225 M€/an sur l'ATS3, soit une hausse de 0,648 M€/an (+112,4%). Cette hausse est restée sans explication chiffrée de la part de Géométhane.

Le poste est traité par la CRE.

c) Principales observations CNE 2020-2022

La trajectoire délibérée 2020-2022 prévoyait un total de 2,250 M€. Le montant du poste « Etudes et recherches » réalisé est de 1,850 M€ soit une surperformance de 0,400 M€ représentant 17,7 % de la trajectoire initiale 2020-2022. Cette baisse est liée au ralentissement du contexte autour des infrastructures H2 notamment dans un contexte de Covid-19 qui a forcé Géométhane à ralentir sa politique de recherche et développement.

d) Méthodes et hypothèse de Géométhane sur la trajectoire ATS3

Sur la trajectoire ATS3, Géométhane prévoit au total 4,900 M€ sur le poste "Etudes et recherches". Sur la période ATS3, les prévisions de Géométhane mettent ce poste en diminution. Ainsi, en 2024, l'opérateur prévoit 1,400 M€ de dépenses contre 1,050 M€ pour 2027. Plus largement, le poste diminue en moyenne de 9,1% par an sur la période ATS3.

Le poste est traité par la CRE.

e) Trajectoire ATS3 d'ORCOM H3P Audit

Le poste est traité par la CRE.

6. Impôts et taxes

Figure 13 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et taxes" en M€ courants

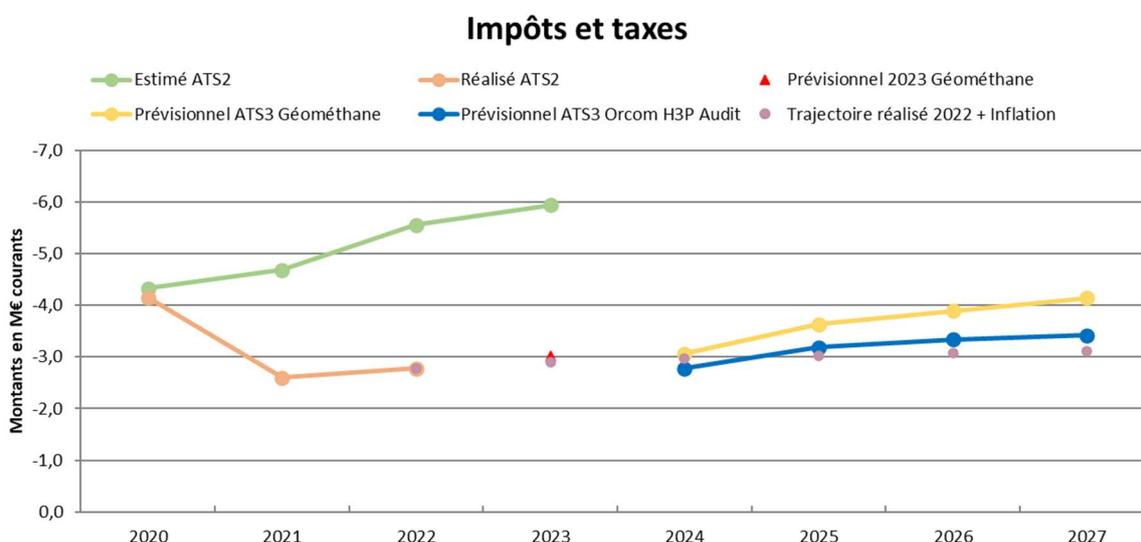


Tableau 9 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et taxes" en M€ courants

Impôts et taxes (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-4,323	-4,682	-5,556	-5,941				
Réalisé/estimé/prévisionnel Géométhane	-4,153	-2,602	-2,774	-3,023	-3,064	-3,637	-3,887	-4,144
Ecart réalisé/demande ATS2	0,170	2,080	2,782	2,918				
Evolution annuelle		-37%	7%	9%	1%	19%	7%	7%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027					0,507			
Evolution entre 2022 et 2024				10%				
Evolution entre 2024 et 2027						35%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-2,774	-2,902	-2,971	-3,024	-3,072	-3,120
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-2,777	-3,184	-3,343	-3,415
Ajustement					-0,3 (-9,4%)	-0,5 (-12,4%)	-0,5 (-14,0%)	-0,7 (-17,6%)

a) Descriptif du poste

Les taxes d'affaires se décomposent en 6 sous-postes présentés ci-dessous :

- La TF, il s'agit de la taxe foncière. Elle se calcule à partir des bases foncières de la société.
- La CET et l'IFER, ce sous-poste se compose uniquement de la CFE et l'IFER. La cotisation foncière des entreprises est un impôt local dû par toute entreprise et personne exerçant une activité professionnelle non salariée. L'IFER est l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux pour laquelle Géométhane est redevable en fonction du nombre de kilomètres de canalisations, du nombre de stations de compression et du nombre d'installations de stockage.
- Les autres taxes qui regroupent les redevances d'occupation du domaine publique, la TGAP (taxe générale des activités polluantes, l'organic (ou C3S) et la taxe sur les véhicules.

La répartition des impôts et taxes, à partir du réalisé ATS2 (2020-2022) se présente comme suit :

Figure 14 - Répartition du réalisé ATS2 du poste "Impôts et taxes"

[CONFIDENTIEL]

b) Évolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

Géométhane nous a présenté l'évolution des taxes d'affaires sur la période 2020-2027 comme suit :

[CONFIDENTIEL]

Les impôts et taxes passent de 4,155 M€ en 2020 à 2,775 M€ en 2022, soit une baisse de 33,2% qui s'explique principalement par les baisses de la CFE, IFRER et taxe foncière suite à différentes réformes visant à améliorer la compétitivité des entreprises et diminuer la pression fiscale des entreprises.

En 2024, l'opérateur projette un total de 3,260 M€, soit une hausse de 17,5% par rapport à 2022 qui s'explique principalement par un effet prix puisque l'opérateur projette une évolution à la hausse des prix des bases imposables et des taux d'impositions.

Sur le reste de la période ATS3, les impôts et taxes poursuivent leur augmentation pour atteindre 4,210 M€ en 2027, selon l'opérateur. Cette variation à la hausse à compter de 2024 s'explique notamment par la revalorisation des bases foncières et la projection de la hausse du taux d'imposition de l'opérateur auxquelles s'ajoute la mise en service d'un nouvel outil industriel à partir de 2024 et soumis à imposition à compter de 2025.

c) Principales observations CNE 2020-2022

Le prévisionnel ATS2 pour les années 2020 à 2022 s'élève à -14,561 M€ contre un réalisé 2020-2022 de -9,539 M€, soit une surperformance de 5,022 M€ (+34%) comme présentée ci-dessous :

Impôts et taxes	2020	2021	2022	Total ATS2
Estimé ATS2	-4,323	-4,682	-5,556	-14,561
Réalisé ATS2	-4,155	-2,609	-2,775	-9,539
Ecart	-0,168	-2,073	-2,781	-5,022
Ecart en %	4%	44%	50%	34%

L'opérateur explique cette surperformance principalement par les évolutions réglementaires (baisse de l'imposition des entreprises) qui n'étaient pas connues lors de l'établissement de la trajectoire ATS2.

d) Méthode et hypothèse de trajectoire CNE 2024-2027

Pour chacun des sous-postes composant les impôts et taxes, l'opérateur nous a transmis des explications concernant la construction de la trajectoire ATS3 comme présenté ci-après.

i. Taxe foncière

L'opérateur repart du montant réel 2022 et applique le coefficient de revalorisation annuelle des bases foncières de 2022 de 1,071 ainsi que l'inflation pour l'ensemble de la trajectoire ATS3. Par ailleurs, Géométhane nous a indiqué que la période ATS3 serait marquée par 2 mouvements de périmètre sur ses sites industriels avec la mise en service de nouveaux éléments engendrant ainsi une variation de la base foncière. Ces variations de périmètre sont ainsi intégrées à la trajectoire ATS3 :

[CONFIDENTIEL]

ii. CFE & IFER

L'opérateur présente des hypothèses par ligne de coût :

- Pour l'IFER, Géométhane est imposé uniquement en tant qu'entreprise possédant un site de stockage de gaz naturel. L'opérateur a ainsi conservé cette hypothèse sur la période ATS3 et a appliqué l'inflation au taux d'imposition sur la période ATS3 comme présenté ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

- Pour la CFE, l'opérateur repart du montant réalisé 2022 et applique le coefficient de revalorisation annuelle des bases foncières réel de 2022 de 1,071 et l'inflation sur les taux d'imposition par localité pour l'ensemble de la trajectoire ATS3. Par ailleurs, Géométhane nous a indiqué que la période ATS3 serait marquée par 2 mouvements de périmètre sur ses sites industriels avec la mise en service de nouveaux éléments engendrant ainsi une variation de la base foncière. Ces variations de périmètre sont ainsi intégrées à la trajectoire ATS3 comme présentée ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

Toutefois, la CET et par conséquent la CFE, sont plafonnées à hauteur de 2% de la valeur ajoutée en 2022. Ce plafond est abaissé à 1,625% pour 2023 et le sera à hauteur de 1,25% à compter de 2024. Ainsi, la trajectoire de CFE de l'opérateur dépend uniquement du plafond de valeur ajoutée car la CFE est, pour chacune des années, supérieure au plafond prévisionnel.

iii. Autres taxes

L'opérateur présente des hypothèses par ligne de coût :

- Pour la TGAP, les redevances d'occupation du domaine public et la taxe sur les véhicules, l'opérateur retient « l'estimé » 2023 qu'il inflat.
- Pour l'organic, l'opérateur applique le taux réel d'imposition à sa trajectoire de chiffre d'affaires

e) Trajectoire ORCOM H3P AUDIT

Afin de construire notre trajectoire, nous avons analysé les hypothèses de l'opérateur pour chaque sous-poste. Notre analyse fait ressortir les points suivants :

i. Taxe foncière

Nous conservons les hypothèses de l'opérateur à l'exception des hypothèses suivantes :

- Nous n'inflatons pas le taux d'imposition car son évolution peut aussi bien être à la hausse ou à la baisse en fonction des évolutions politiques, ainsi, nous conservons le taux d'imposition

du réalisé 2022 Au lieu de revaloriser annuellement les bases foncières à partir du coefficient de revalorisation 2022 de 7,1% nous retenons la moyenne des 5 dernières années à savoir 2,4% car nous estimons qu'une moyenne est plus robuste qu'uniquement une année de référence ; Enfin, nous considérons que compte tenu de la date prévisionnelle de mise en service des investissements en cours transmis par l'opérateur, à savoir, 31 décembre 2024, cette mise en service a de forte chance d'intervenir en 2025. Ainsi, cela viendra impacter la base foncière uniquement à compter de 2026, la taxe foncière étant redevable l'année suivant la mise en service.

ii. CFE & IFER

Nous avons retenu les hypothèses suivantes en fonction de la ligne de coût :

- Pour l'IFER, nous avons conservé les hypothèses de l'opérateur à l'exception de l'inflation que l'opérateur applique sur le taux d'imposition. Nous avons retenu une évolution du taux d'imposition selon la moyenne des 5 dernières années, à savoir 1,6%, car nous considérons que les taux d'imposition ont une évolution différente de l'inflation notamment en fonction des changements politiques.
- Pour la CFE, nous constatons que quelles que soient nos hypothèses sur l'évolution des bases et taux d'imposition de la CFE, celle-ci est inférieure au plafond de valeur ajoutée de 1,25% à compter de 2024 (taux déjà acté légalement). Ainsi, nous avons challengé la trajectoire de valeur ajoutée de l'opérateur en mettant à jour l'ensemble des données selon notre trajectoire. Néanmoins, n'ayant pas traité les postes d'études et recherches et d'achats d'énergie et n'ayant pas la vision globale sur le revenu autorisé, nous n'avons pas ajusté ces lignes pour lesquelles nous recommandons à la CRE de les ajuster sur la base de leur analyse. Notre trajectoire de valeur ajoutée ressort comme suit :

[CONFIDENTIEL]

iii. Autres taxes

Nous retenons les hypothèses suivantes par ligne de coût :

- Pour la TGAP et les redevances d'occupation du domaine public, l'opérateur retient « l'estimé » 2023 qu'il inflat, toutefois, nous considérons que ce montant n'est pas fiable. Ainsi, nous repartons du réalisé 2022 que nous inflatons sur l'ensemble de la période ATS3.
- Pour la taxe sur les véhicules, l'opérateur retient « l'estimé » 2023 qu'il inflat, toutefois, nous considérons que ce montant n'est pas fiable. Nous retenons la moyenne 2020-2022 que nous inflatons compte tenu de l'évolution de cette taxe sur le réalisé 2020-2022.
- Pour l'organic, nous conservons les hypothèses de l'opérateur à l'exception de sa trajectoire de chiffre d'affaires que nous ajustons de notre trajectoire sur les recettes extratarifaires.

Au total, notre trajectoire ATS3 des impôts et taxes s'élève à -12,544 M€ soit un ajustement de -2,806 M€ correspondant à une diminution de 18,3% de la trajectoire de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

Impôts et taxes (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Total Impôts et taxes	-4,155	-2,609	-2,775	-3,020	-2,836	-3,024	-3,187	-3,496	-12,544
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-0,424	-0,806	-0,863	-0,714	-2,806
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					-13,0%	-21,0%	-21,3%	-17,0%	-18,3%

f) *Contradictoire Géométhane*

i. **Taxe foncière**

En ce qui concerne le coefficient de revalorisation des bases foncières, Géométhane reconnaît qu'une moyenne sur une période peut être plus pertinente que le dernier indice connu pour un meilleur lissage des fluctuations et propose de retenir la moyenne des indices de la période ATS2 soit 4 années 2020 à 2024. En revanche, Géométhane alerte ORCOM H3P AUDIT qu'il convient de corriger les valeurs retenues car dans les calculs des auditeurs il manque une année d'indice.

En ce qui concerne les taux d'impôts locaux, Géométhane entendant la remarque d'ORCOM H3P AUDIT, a étudié l'évolution des taux des communes sur les 10 dernières années de 2012 à 2022 et constaté une augmentation moyenne de 2,451%. Géométhane propose de retenir cette moyenne en effet plus pertinente que l'inflation.

[CONFIDENTIEL]

En ce qui concerne la proposition d'ORCOM H3P AUDIT de décaler la mise en service des nouveaux équipements de 24h du 31/12/24 au 1/1/2025, outre le fait que les responsables projets confirment leur objectif de mise en service pour la fin d'année 2024.

La mise en service au 1/1/2025 au lieu du 31/12/2024 n'aura donc aucun impact sur le montant de taxe à payer en 2025, Géométhane n'ayant pas inclus de TF sur 2024 mais bien uniquement une TF en 2025.

Enfin, le calcul réalisé par ORCOM H3P AUDIT pour la TF omet pour l'année 2025 et 2026, de prendre en compte la partie des cotisations qui ne bénéficie pas de l'exonération. En effet, pour rappel, les constructions nouvelles, reconstructions ou additions de construction sont exonérées d'une part de taxe foncière durant les deux années qui suivent leur achèvement. Pour autant cette exonération n'est que partielle sur la part départementale. Pour un local industriel les parts communale et intercommunale restent dues. La Taxe foncière dite « réduite » s'appliquera donc dès 2025.

Géométhane demande donc de retenir la trajectoire de TF qui tient compte des hypothèses rappelées ci-dessous :

- Taux de revalorisation des bases foncières : moyenne des revalorisations sur la période ATS2 soit 1,030 ;
- Hausse des taux de prélèvement des communes : Moyenne des 10 dernières années soit 2,451% ;
- Mise en service de la nouvelle compression au 31/12/2024 pour une valeur initiale [CONFIDENTIEL] en base imposable ;
- Mise au rebut partielle des anciens bâtiments au 30/6/2023 pour une valeur de [CONFIDENTIEL] en base imposable ;

- Exonération de la part départementale sur le supplément de TF lié à la nouvelle compression 2025 et 2026 (taux réduit).

ii. IFER & CFE

Géométhane confirme que la trajectoire de la taxe IFER doit être indexée pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture et accepte la proposition d'ORCOM H3P AUDIT de se baser sur la moyenne ci-dessus de 1,016.

Compte tenu du plafonnement de la CFE, l'impact des correctifs apportés par ORCOM H3P AUDIT est faible. Par souci de cohérence, Géométhane demande à ce que les correctifs justifiés pour la taxe foncière soient appliqués de façon similaire pour la trajectoire de CFE.

iii. Autres taxes

L'impact n'est pas significatif néanmoins Géométhane alerte sur le fait que ce poste devra être revu au regard du CA des recettes extra tarifaires actualisées.

g) Réponse d'ORCOM H3P Audit

i. Taxe foncière

Tout d'abord, nous avons ajouté la valeur 2022 manquante concernant les coefficients de revalorisation des bases foncières. Néanmoins, nous appliquons la moyenne sur 10 ans (2014-2023) car nous considérons que les valeurs de l'ATS2 sont anormalement élevées compte tenu du contexte économique sur l'ATS2 que nous considérons comme exceptionnel. Ainsi, afin de lisser cet impact et de se placer dans un contexte "normal" que nous considérons être celui de l'ATS3, nous retenons une moyenne sur 10 ans, soit un taux d'évolution moyen de 1,019 par an comme présenté ci-dessous :

Pour l'évolution des taux d'impôts locaux, nous constatons que l'opérateur propose de retenir une moyenne sur 10 ans comme notre proposition sur la revalorisation des bases foncières. Néanmoins, la moyenne présentée par l'opérateur est totalement biaisée compte tenu des années 2021 et 2022 pour lesquelles différentes réformes sont intervenues venant diminuer les impôts des entreprises et modifiant la répartition entre les différents collecteurs. Une fois, ces années écartées, nous constatons que les taux des communes évoluent à la hausse ou à la baisse. Cette évolution nous conduit à conserver notre position, à savoir, sur l'ensemble de la période ATS3 car ces taux évoluent surtout en fonction des politiques et à l'approche d'élections il est fort probable que ces taux diminuent.

Enfin, pour la mise en service des nouveaux équipements, nous avons revu notre position préliminaire et considérons une mise en service fin 2024 ce qui conduit à une imposition des nouveaux équipements à compter de 2025 conformément à la demande de l'opérateur en tenant compte du taux réduit pendant les 2 premières années.

ii. IFER & CFE

Géométhane ayant accepté notre trajectoire concernant l'IFER, nous n'avons pas de remarques sur

cet item.

Nous avons aligné les hypothèses retenues pour la CFE sur celles retenues en phase contradictoire pour la taxe foncière mais effectivement cela n'a pas d'impact car la CFE est plafonnée par la valeur ajoutée pour laquelle nous recommandons à la CRE d'actualiser les données à partir des données (chiffres d'affaires, achats d'énergie, études...) tarifaires définitives.

iii. Autres taxes

Comme indiqué par l'opérateur, nous préconisons à la CRE d'actualiser le calcul de l'organique sur la base des éléments (chiffres d'affaires) définitifs du tarif ATS3 de Géométhane.

Suite à l'actualisation de notre trajectoire dans le cadre du contradictoire, notre trajectoire d'autres taxes a été actualisée (actualisation des données de chiffre d'affaires).

Conclusion :

Suite à l'actualisation de notre trajectoire dans le cadre du contradictoire, notre trajectoire d'impôts et taxes s'élève ainsi à -12,719 M€, soit un ajustement de -2,013 M€ représentant une baisse de 13,7% par rapport à la trajectoire de l'opérateur comme présenté ci-dessous :

Impôts et taxes (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total ATS3
Total Impôts et taxes	-4,153	-2,602	-2,774	-3,023	-2,777	-3,184	-3,343	-3,415	-12,719
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit					-0,287	-0,453	-0,544	-0,729	-2,013
Ajustement proposé par ORCOM H3P Audit en %					-9,4%	-12,4%	-14,0%	-17,6%	-13,7%

7. Prestations membres

Figure 15 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Prestations membres » en M€ courants

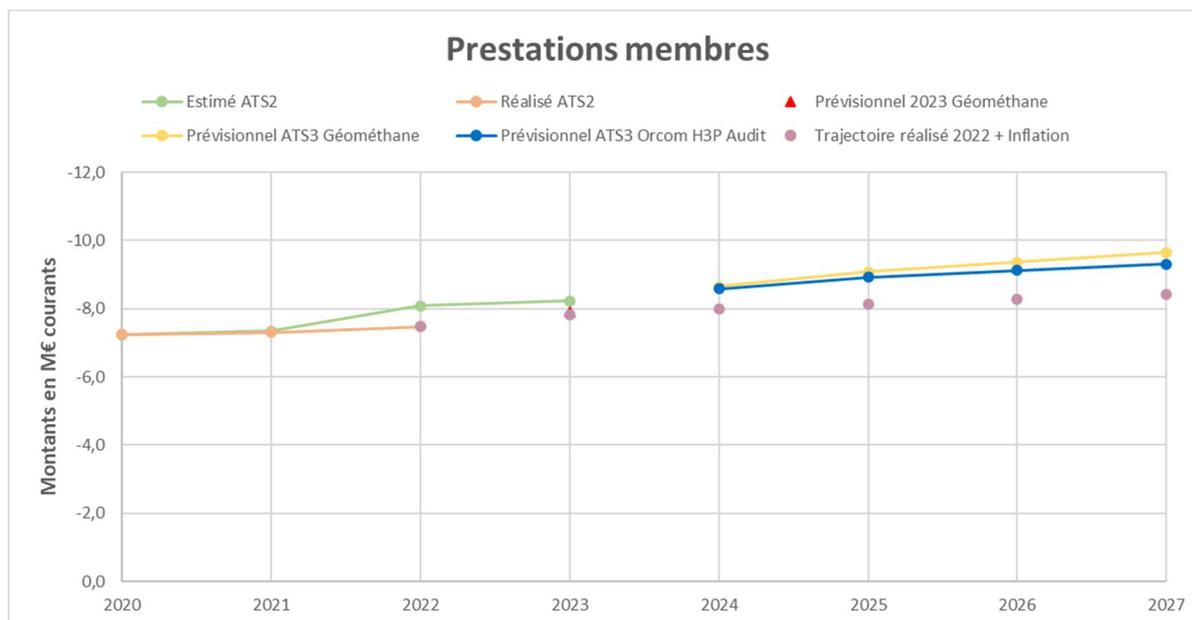


Tableau 10 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Prestations membres » en M€ courants

Prestations membres (M€ courants)	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Trajectoire délibérée CRE ATS2	-7,230	-7,340	-8,080	-8,220				
Réalisé/estimé/prévisionnel Géométhane	-7,244	-7,306	-7,475	-7,906	-8,651	-9,084	-9,360	-9,649
Ecart réalisé/demande ATS2	-0,014	0,034	0,605	0,314				
Evolution annuelle		1%	2%	6%	9%	5%	3%	3%
Ecart entre la moyenne 2020-2022 et la moyenne 2024-2027				1,8				
Evolution entre 2022 et 2024				16%				
Evolution entre 2024 et 2027						12%		
Trajectoire réalisé 2022 + Inflation			-7,475	-7,819	-8,006	-8,147	-8,278	-8,407
Trajectoire ORCOM H3P AUDIT					-8,580	-8,930	-9,117	-9,308
Ajustement					-0,1 (-0,8%)	-0,2 (-1,7%)	-0,2 (-2,6%)	-0,3 (-3,5%)

a) Descriptif du poste

Figure 16 - Répartition du réalisé ATS2 du poste des "Prestations membres »

[CONFIDENTIEL]

Les charges tendent à évoluer différemment sur la période ATS3 :

Figure 17 - Répartition du prévisionnel ATS3 du poste des "Prestations membres"

[CONFIDENTIEL]

Pour assurer le fonctionnement du site de Manoque, Géométhane a contractualisé, à sa création, différentes prestations dites « prestations membres » composées de 6 postes, détaillées ci-dessous :

- Contrat d'exploitation : Ce contrat se rapporte aux charges d'exploitation principalement assurées par Storengy France pour le compte de Géométhane, pour un coût forfaitaire annuel indexé.
- Contrat d'exploitation post-installation nouvelle : C'est un complément se rapportant aux charges associées au contrat d'exploitation de Géométhane par Storengy France mis à jour à la suite de la mise en service des nouveaux actifs de compression. Cette nouvelle installation permet, en effet, des activités supplémentaires à partir de 2024.
- Contrat d'assistance à l'exploitation : L'exploitation du site de stockage de Manosque est complétée par un contrat d'assistance à l'exploitation assuré par Geostock.
- Contrat de commercialisation : Le contrat de commercialisation prévoit une prestation de Storengy France pour assurer la commercialisation des capacités de Manosque, pour un coût forfaitaire annuel indexé.
- Contrat de gestion administrative : Ce contrat rassemble les charges liées à la prestation de Geostock pour assurer la gestion de Géométhane.

Les prestations sont contractualisées avec une formule de révision annuelle, basée sur les indices de référence tel que présentés ci-dessous :

Tableau – Formules de révisions des contrats Prestations membres

[CONFIDENTIEL]

b) Évolution du poste CNE réalisées 2020-2022 et trajectoire CNE 2024-2027

L'évolution des prestations membres, sur la période 2020-2027, selon Géométhane, se présente comme suit :

[CONFIDENTIEL]

Sur la période réalisée 2020 – 2022, le poste « Prestations membres » a légèrement augmenté de 3,2% passant de 7,244 M€ en 2020 à 7,475 M€ en 2022, soit une hausse de 0,231 M€.

Entre 2020 et 2022, à la suite de la forte hausse des indices de référence et de façon plus importante sur l'exercice 2022, les prestations au forfait sont en augmentation. Cette hausse concerne les indices publiés par l'INSEE qui ont fortement évolué en 2022.

Sur la période ATS3, l'évolution des indices de révision servant de référence au calcul des contrats des prestations membres permet une hausse du montant total du poste de 11,5 % entre 2024 et 2027. La trajectoire ATS3 présente un coût complémentaire qui est dû à la mise en service d'un nouvel équipement qui n'était pas construit initialement sur la période ATS2, cela représente [CONFIDENTIEL] sur la période 2024 – 2027.

c) Principales observations CNE 2020-2022

Tableau - Réalisé sur la période ATS2 vs trajectoire prévisionnelle

M€ courants	2020 Dossier Tarifaire ATS2	Réel 2020	2021 Dossier Tarifaire ATS2	Réel 2021	2022 Dossier Tarifaire ATS2	Réel 2022	TOTAL Dossier Tarifaire ATS2	TOTAL Réalisé ATS2	Réel 2020 à 2022 vs ATS2 2020 - 2022	Réel 2020 à 2022 vs ATS2 2020 - 2022 en %
Prestations membres	-7,230	-7,240	-7,340	-7,306	-8,080	-7,475	-22,650	-22,021	-0,629	-2,86%

La trajectoire délibérée 2020 – 2022 prévoyait un total de 22,625 M€ alors que le montant réalisé 2020 - 2022 des prestations membres est de 22,025 M€ soit une performance de 0,600 M€ représentant 2,86% de la trajectoire délibérée 2020 – 2022. Les dépenses de ce poste ont été contenues sur la trajectoire ATS2.

Tous les contrats Membres sont révisés annuellement selon une formule au contrat basée sur des indices de référence publics listés ci-dessous :

[CONFIDENTIEL]

Contrat d'exploitation

[CONFIDENTIEL]

L'écart provient uniquement de l'évolution des indices qui s'est avérée différente de celle prévue lors de l'établissement de la trajectoire ATS2.

Pour information, les révisions tarifaires sont basées sur une année de référence fixée au contrat, pour le contrat d'exploitation, l'année de référence initialement fixée à 2008, est 2011.

Contrat d'exploitation post installation nouvelle compression

[CONFIDENTIEL]

Contrat d'assistance à l'exploitation

Tableau – Ecart Réalisé ATS2 versus Prévisionnel ATS2 pour le contrat d’assistance à l’exploitation (M€ courants)

[CONFIDENTIEL]

L'écart provient uniquement de l'évolution des indices qui s'est avérée différente de celle prévue lors de l'établissement de la trajectoire ATS2.

Pour information, les révisions tarifaires sont basées sur une année de référence fixée au contrat, pour le contrat d'assistance à l'exploitation, l'année de référence est 2011.

Contrat de commercialisation

Tableau – Ecart Réalisé ATS2 versus Prévisionnel ATS2 pour le contrat de commercialisation (M€ courants)

[CONFIDENTIEL]

L'écart provient uniquement de l'évolution des indices qui s'est avérée différente de celle prévue lors de l'établissement de la trajectoire ATS2.

Pour information, les révisions tarifaires sont basées sur une année de référence fixée au contrat, pour le contrat de commercialisation, l'année de référence est 2008 pour une 1ere partie et 2016 pour une 2e partie.

Contrat d'assistance à la gestion de crise

Tableau – Ecart Réalisé ATS2 versus Prévisionnel ATS2 pour le contrat d'assistance à la gestion de crise (M€ courants)

[CONFIDENTIEL]

L'écart provient uniquement de l'évolution des indices qui s'est avérée différente de celle prévue lors de l'établissement de la trajectoire ATS2.

Pour information, les révisions tarifaires sont basées sur une année de référence fixée au contrat, pour le contrat de cellule de crise, l'année de référence est 2011.

Contrat de gestion administrative

Tableau – Ecart Réalisé ATS2 versus Prévisionnel ATS2 pour le contrat de gestion administrative (M€ courants)

[CONFIDENTIEL]

L'écart provient uniquement de l'évolution des indices qui s'est avérée différente de celle prévue lors de l'établissement de la trajectoire ATS2.

Pour information, les révisions tarifaires sont basées sur une année de référence fixée au contrat, pour le contrat de gestion, l'année de référence est 2011.

d) Méthode et hypothèse de trajectoire CNE 2024-2027

Tableau – Historique des indices Syntec, IME et FSD2 2017 – 2027 utilisés pour la trajectoire ATS3

[CONFIDENTIEL]

Pour construire sa trajectoire, l'opérateur applique au montant forfaitaire des hypothèses d'évolution indicelles de révisions utilisés pour calculer les montants contractuels sur l'ATS3 qui sont basés sur la moyenne historique des indices de révisions des 5 dernières années connues.

En appliquant le mode de calcul des révisions tarifaires à ces indices extrapolés, nous trouvons les montants inscrits dans l'ATS3 avec le mode de calcul du montant contractuel année par année.

Contrat d'exploitation

Pour construire sa trajectoire, l'opérateur applique la formule du « contrat d'exploitation » avec une indexation [CONFIDENTIEL]. Ces évolutions sont calculées sur la moyenne des 5 dernières années connues de chacun des indices.

Contrat d'exploitation post installation nouvelles installations

La trajectoire prévisionnelle du contrat d'exploitation se doit de prendre en compte l'impact de la mise en service à compter de 2024 d'un nouvel actif sur le prix forfaitaire de la prestation Géométhane (prévue initialement pour 2022).

Pour construire sa trajectoire, l'opérateur applique la formule du « contrat d'exploitation » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces évolutions sont calculées sur la moyenne des 5 dernières années connues de chacun des indices.

Contrat d'assistance à l'exploitation

Pour construire sa trajectoire, l'opérateur applique la formule du « Contrat d'assistance à l'exploitation » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces évolutions sont calculées sur la moyenne des 5 dernières années connues de chacun des indices.

Contrat de commercialisation

Pour construire sa trajectoire, l'opérateur applique la formule du « Contrat de commercialisation » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces évolutions sont calculées sur la moyenne des 5 dernières années connues de chacun des indices.

Contrat d'assistance à la gestion de crise

Pour construire sa trajectoire, l'opérateur applique la formule du « Contrat d'assistance à la gestion de crise » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces évolutions sont calculées sur la moyenne des 5 dernières années connues de chacun des indices.

Contrat de gestion administrative

Pour construire sa trajectoire, l'opérateur applique la formule du « Contrat d'assistance à la gestion administrative » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces évolutions sont calculées sur la moyenne des 5 dernières années connues de chacun des indices.

e) Trajectoire ATS 3 ORCOM H3P Audit

Tableau – Historique des indices Syntec, IME et FSD2 2017 – 2027 utilisés pour la trajectoire ATS3

[CONFIDENTIEL]

Pour construire notre hypothèse de trajectoire de l'ATS3 pour l'ensemble des sous-postes, nous ne jugeons pas raisonnable de conserver l'hypothèse préconisée par la CRE pour la trajectoire ATS2, à savoir une formule de révision basée sur les 5 dernières années connues. En effet, l'effet COVID 2020 et le conflit en Ukraine en 2022 sont des événements exceptionnels qui ne reflètent pas la conjoncture des prochaines années, ces événements exceptionnels alourdissent le poids de la moyenne des indices.

Ainsi, nous préconisons de construire la trajectoire ATS3 à l'aide de la formule de révision exposée par Géométhane en tenant compte des indices que nous avons retenus, à savoir une moyenne sur les 10 dernières années connues. Nous sommes convaincus que ce scope sur 5 années complémentaires reflète au mieux une prévision statistique.

Ainsi, sur la trajectoire ATS3, nous prévoyons au total 35,935 M€ sur le poste "Prestations membres". Une légère hausse sur ce poste est visible en 2024, il est de 8,580 M€ contre 9,308 M€ pour 2027. Nous observons que le poste augmente en moyenne de 3% par an sur la période ATS3.

Notre hypothèse de trajectoire ATS3 permet de réduire de 2% soit 0,808 M€ du total par rapport à la trajectoire ATS3 de Géométhane.

Contrat d'exploitation

Nous avons appliqué de la formule du « contrat d'exploitation » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL] Ces taux d'actualisation sont calculés sur la moyenne des 10 dernières années connues.

Contrat d'exploitation post nouvelles installations

Pour ce poste, nous appliquons la formule du « contrat d'exploitation » avec une actualisation [CONFIDENTIEL]. Ces taux d'actualisation sont calculés sur la moyenne des 10 dernières années connues.

Contrat d'assistance à l'exploitation

Pour ce contrat, nous appliquons la formule du « Contrat d'assistance à l'exploitation » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces taux d'actualisation sont calculés sur la moyenne des 10 dernières années connues.

Contrat de commercialisation

Nous appliquons la formule du « Contrat de commercialisation » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces taux d'actualisation sont calculés sur la moyenne des 10 dernières années connues.

Contrat d'assistance à la gestion de crise

Pour le contrat d'assistance à la gestion de crise, nous appliquons la formule du « Contrat d'assistance à la gestion de crise » avec une actualisation de [CONFIDENTIEL]. Ces taux d'actualisation sont calculés sur la moyenne des 10 dernières années connues.

Contrat de gestion administrative

Pour ce contrat, nous décidons d'appliquer la formule du « Contrat d'assistance à la gestion administrative » avec une actualisation [CONFIDENTIEL]. Ces taux d'actualisation sont calculés sur la moyenne des 10 dernières années connues.

f) Contradictoire Géométhane

Géométhane a apporté les commentaires suivants lors de la phase contradictoire :

“ORCOM H3P AUDIT propose de construire la trajectoire en indexant les contrats sur la base de la hausse historique moyennée sur 10 ans alors que Géométhane a construit sa trajectoire dans la continuité de ce qui avait été demandé par la CRE pour l’ATS2 à savoir la moyenne sur 5 ans.

En effet Géométhane considère que l’application d’un indice moyen sur 5 ans a pour effet de refléter l’évolution des contrats sur la trajectoire ATS2 et ne souhaite pas changer de méthodologie.

Seul le contrat d’exploitation est sorti de la trajectoire au global mais cela a été compensé par la non-application du contrat lié à la mise en service des nouvelles installations.

L’opérateur demande à ne pas modifier la pratique mise en place pour l’ATS2 et appliquer la continuité des méthodes.

Géométhane demande que cette trajectoire soit réajustée en début de période ATS3 au réel de ces indices dès que publiés.”

g) Réponse Orcom H3P Audit

Comme expliqué ci-avant, nous avons décidé de lisser les indices des différents contrats concernés sur 10 ans et non sur 5 ans comme le préconise l’opérateur, afin de limiter au mieux l’impact de la crise inflationniste sur ces indices.

En effet, nous estimons que la trajectoire lissée sur 10 ans est plus juste et reflète davantage un contexte “normal”. De plus, cela permet de limiter les effets exceptionnels de l’inflation post-COVID et des conséquences de la guerre en Ukraine.

Les éléments apportés par Géométhane sur la période contradictoire ne sont pas de nature à modifier notre recommandation.

Par conséquent, nous maintenons notre trajectoire préliminaire sur l’ATS3 et l’ajustement de –0,808 M€ représentant une baisse de 2% par rapport à la demande de Géométhane.

VII. Analyse TOTEX

Nous avons adressé des questions à l'opérateur mais pour lesquelles nous n'avons pas eu de réponse ainsi, nous laissons le soin à la CRE de revenir vers l'opérateur sur ce sujet.

VIII. Indicateurs de performance

A. Benchmark

a) Démarche

Dans le cadre de l'analyse de l'évolution des charges nettes d'exploitation (« CNE ») de l'opérateur Géométhane, nous avons effectué un exercice d'analyse comparative sur les exercices 2020-2022 des indicateurs de performance fonction des CNE de Géométhane avec les indicateurs d'opérateurs de stockage européens comparables.

Les indicateurs de performance retenus sur la période historique 2020-2022 sont les suivants :

- CNE / volume utile (TWh)
- CNE / débit de sous-tirage (GWh)

b) Les opérateurs retenus dans l'analyse

Société	Pays	Activité	Site internet
Géométhane	France	Implanté à Manosque depuis 1993, GÉOMÉTHANE contribue à assurer l’approvisionnement énergétique de la région Sud et plus largement du territoire français	https://www.geometthane.fr/
Teréga	France	Un des deux gestionnaires du réseau de transport de gaz en France avec GRTgaz, qui gère le réseau en dehors du quart Sud-Ouest de la France. L'entreprise a également des activités de stockage de gaz naturel	https://www.terega.fr/
Storengy	France	entreprise, filiale d'Engie, créée en 2005 et spécialisée dans le stockage souterrain de gaz naturel	https://www.storengy.com/fr
Stogit	Italie	Filiale de Snam qui opère dans le stockage de gaz naturel, une activité stratégique qui contribue à renforcer la continuité de l'approvisionnement en gaz du système énergétique italien. Avec 9 champs de stockage, Stogit est le plus grand opérateur en Italie et l'un des plus importants en Europe.	https://tractebel-engie.fr/fr/references/stogit
Storengy Deutschland	Allemagne	Filiale de Storengy en Allemagne	https://www.storengy.de/de
Astora	Allemagne	Siège est à Kassel, l'un des plus grands exploitants d'installations de stockage de gaz naturel en Europe. Les activités de l'entreprise sur le marché européen du gaz naturel se concentrent avant tout sur la sécurité de l'approvisionnement de ses clients. astora commercialise un volume de stockage de gaz naturel de près de 6 milliards de mètres cubes et détient environ 25 % des capacités totales de stockage de gaz naturel en Allemagne.	Home (astora.de)
EWE Gasspeicher	Allemagne	Présent sur le marché depuis plus de 50 ans, capacité de stockage d'environ 2 milliards de mètres cubes de gaz utile, l'un des principaux opérateurs de stockage sur le marché germano-européen du gaz naturel.	Startseite EWE GASSPEICHER (ewe-gasspeicher.de)
RWE Gaz Storage CZ	République Tchèque	Le plus grand opérateur de stockage souterrain de gaz en République tchèque. Exploitation d'un total de 6 stockages souterrains de gaz selon le principe du point de stockage virtuel, avec un volume total de 2,7 milliards de m3. Cela représente environ deux mois de consommation de gaz en République tchèque pendant l'hiver.	RWE Gas Storage CZ (rwe-gasstorage.cz)
TAQA Gas Storage	Pays-Bas	Le stockage de gaz Bergermeer (GSB) est le plus grand stockage de gaz à accès libre d'Europe et l'une des deux installations de stockage de gaz exploitées par TAQA aux Pays-Bas. L'installation offre une capacité de stockage saisonnière de 46 TWh. Les opérations commerciales de stockage ont commencé en 2015. GSB est également le principal fournisseur d'échange de l'Europe du Nord-Ouest, au cœur de la plate-forme gazière de l'Europe du Nord-Ouest.	Gas Storage – TAQA Europe

c) Limites

Comparer les opérateurs européens se heurte à des difficultés liées aux différences intrinsèques entre opérateurs et aux spécificités des marchés sur lesquels ils opèrent et zones géographiques couvertes.

Nous avons échangé avec Géométhane, qui nous a remonté les points suivants concernant les limites d'un exercice comparatif :

« Géométhane tient tout d'abord à rappeler les difficultés à identifier des opérateurs de sites de stockage de gaz naturel comparables, cotés en bourse et à disposer de données fiables : c'est ainsi un constat d'absence de comparables directs qui a été établi lors de l'estimation du CMPC pour l'ATS1 et l'ATS2, l'absence de sociétés de stockage listées ne permettant pas de réaliser un tel exercice de benchmark.

Quand bien même des sociétés listées seraient identifiées et des données disponibles, Géométhane considère qu'il n'est pas pertinent de se comparer en matière de productivité et de performance à d'autres opérateurs d'infrastructures de stockage du fait des spécificités de son activité et de son seul actif.

En effet :

- *Géométhane rappelle sa spécificité, par rapport aux autres gestionnaires d'infrastructures de stockage, puisque Géométhane ne dispose que d'un seul site de stockage.*
 - *Les charges telles que celles du support par exemple, ne peuvent être mutualisées entre plusieurs stockages.*
 - *Par ailleurs, la productivité et la performance en termes d'exploitation ne peuvent être dissociées de la conception initiale du site (dans ses composantes de maintenance, exploitabilité, ...) A titre d'illustration, le site n'est pas automatisé et la production nécessite des interventions manuelles sur les installations.*
 - *Les contraintes propres au site et son intégration dans son environnement sont des facteurs d'autant plus importants quand la mutualisation n'est pas possible.*

- *Le site de stockage exploité par Géométhane se caractérise par un développement en cavités salines, nature géologique qui ne représentent que 17% dans le tableau des stockages européens par nature géologique ;*
 - *La comparaison des coûts d'exploitation n'est pas pertinente quand les caractéristiques des opérateurs/stockages sont fortement différentes ou avec des stockages de nature géologique différente (en champ déplétés ou en nappe aquifère). Ainsi, le site de Manosque est un site salin de petite taille, qui sont deux caractéristiques fortement différentes des autres opérateurs cités dans le tableau proposé.*
 - *Par ailleurs, la présence de stocks stratégiques dans certains pays (ex : Italie) génère peu de charges d'exploitation (le gaz n'est pas mouvementé) tout en assurant une rémunération supplémentaire aux opérateurs ;*

- *Le site de stockage de Géométhane suit la réglementation française et ses évolutions :*
 - *Le site de stockage de Manosque répond aux exigences réglementaires françaises ;*
 - *Les points réglementaires couvrent un panel très large, de la sécurité des sites et des habitants (PPRT) à la sécurité d'approvisionnement (stock stratégiques constitués dans certains pays) ;*
 - *La fiscalité est un autre point de différenciation qui présente un poids significatif dans les charges d'exploitation, et qui diffère d'autres pays européens ;*
 - *Les cadres réglementaires entre opérateurs sont également très différents.*

Nous jugeons pertinentes les remarques de l'opérateur. Toutefois, nous avons jugé utile de mener l'analyse comparative jusqu'au bout, dans la limite des informations publiques disponibles pour l'échantillon d'opérateurs retenus, afin d'être en mesure de s'assurer que les indicateurs Géométhane s'inscrivent dans une tendance d'évolution similaire à celle des opérateurs de l'échantillon, dans les grandes masses.

d) Sources des données retenues

Pour reconstituer les indicateurs de performance 2020-2022 des opérateurs « comparables », nous nous sommes basés sur les informations publiques disponibles : site internet des opérateurs, rapports annuels et comptes des sociétés, rapports/communiqués spécifiques, données issues des régulateurs, etc.

Concernant les CNE opérateurs, afin de suivre une approche similaire par opérateur et avec la contrainte importante du niveau de détails des informations publiques disponibles souvent restreint, nous avons retenu les charges opérationnelles (au compte de résultat : EBITDA – Chiffre d'affaires).

e) Résultats

Nous présentons ci-après :

- Le calcul détaillé des indicateurs de performance (i) historiques 2020-2022 et (ii) prévisionnels 2023-2027 pour Géométhane, sur la base des données transmises par le Client d'une part et sur la base de la trajectoire alternative que nous proposons.
- Le calcul des indicateurs de performance historiques 2020-2022 des opérateurs de l'échantillon, dans la limite des informations que nous avons pu trouver dans le cadre de nos recherches. Certains opérateurs pourront de fait être exclus de l'analyse, aucune information n'ayant pu être obtenue (Stogit, Storengy Deutschland, Astora, Ewe Gasspeicher).
- Un synthèse des résultats Géométhane versus opérateurs de l'échantillon

[CONFIDENTIEL]

L'indicateur du volume utile chez Géométhane est particulièrement élevé par rapport aux autres opérateurs du benchmark compte tenu de la très faible volumétrie de volume utile de Géométhane par rapport aux autres opérateurs (entre 10 et 30 fois plus faible que les autres opérateurs). Ainsi la structure de Géométhane explique et justifie la différence au niveau de cet indicateur.

Concernant l'indicateur de débit de sous-tirage, Géométhane se situe dans la fourchette moyenne des opérateurs retenus.

Notre analyse n'appelle pas d'autres remarques particulières concernant Géométhane.

B. Indicateur de performance

Nous avons réalisé des analyses complémentaires afin de juger de l'évolution de l'efficacité des CNE de Géométhane de façon globale. En effet, il convient de mesurer l'évolution de la productivité globale de Géométhane au regard de ses charges d'exploitation. Pour ce faire, nous avons mesuré le niveau de productivité des CNE atteint par Géométhane pendant la période réalisée 2020-2022 et l'avons comparé au niveau de productivité prévisionnel sur la base de la demande tarifaire de Géométhane et de notre proposition de trajectoire d'ATS3.

Dans ce contexte, nous avons apprécié les efforts de productivité en analysant l'évolution de trois ratios entre les coûts d'une part et les paramètres opérationnels d'autre part :

- Les CNE à périmètre d'activité constant par le volume utile (TWh) ;
- Les CNE à périmètre d'activité constant par le débit de sous-tirage.

Afin d'obtenir les CNE à « périmètre d'activité constant », nous avons déduit des CNE l'ensemble des charges et recettes résultant de contraintes exogènes et imprévisibles, soit les éléments suivants :

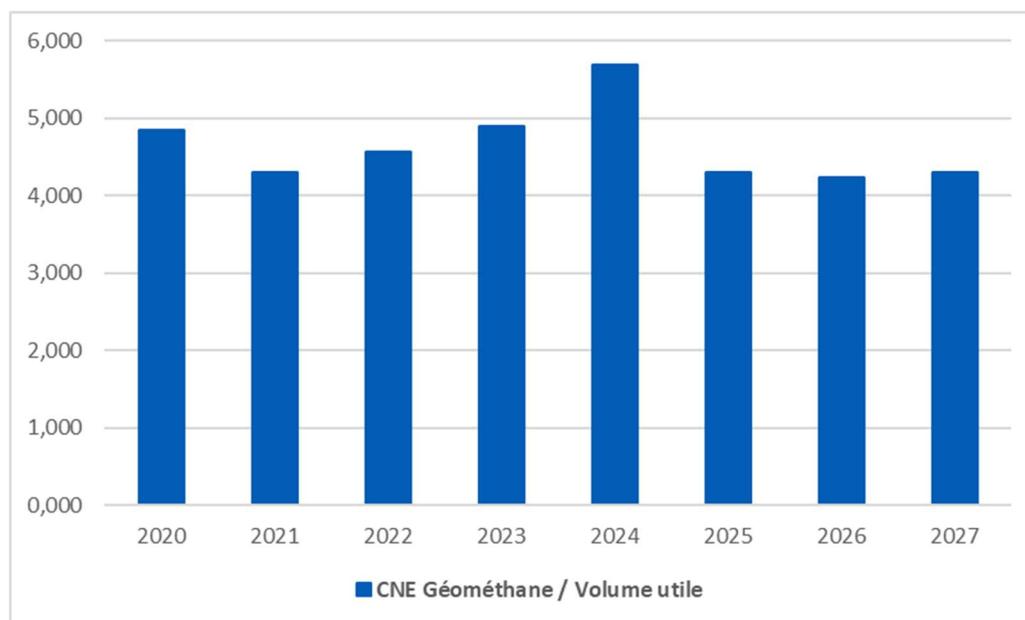
- Les charges d'énergie ;

Le choix des paramètres métiers « longueur de réseau » et « nombre de points d'injection-livraison » pour l'appréciation de la productivité s'appuie sur notre retour d'expérience acquis à travers la réalisation de plusieurs benchmarks basés sur des études statistiques et économétriques dans le secteur des infrastructures de transport d'énergie et s'inscrit dans un suivi des indicateurs retenus sur la période ATRT7.

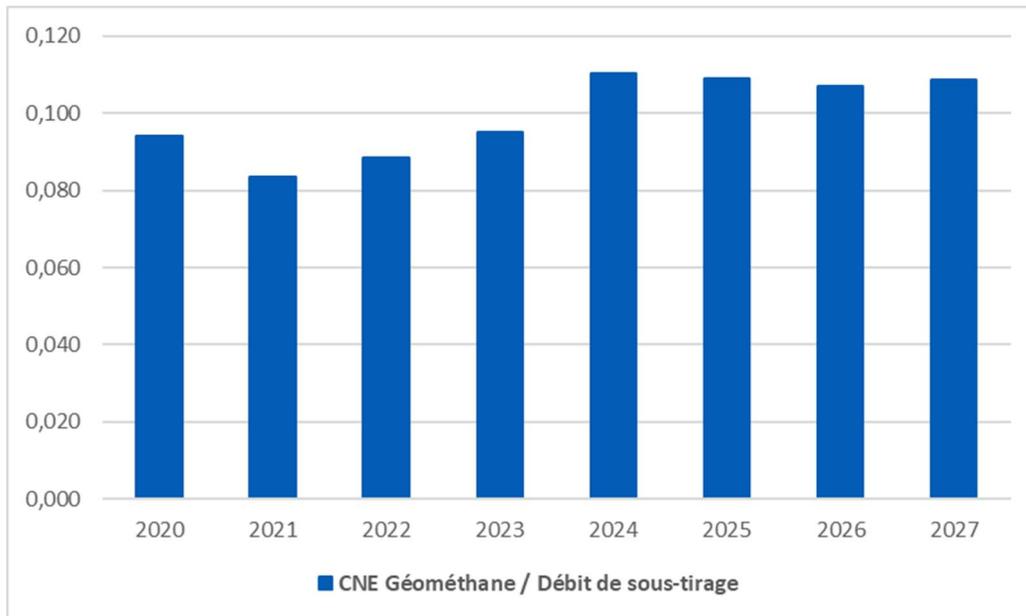
L'analyse est réalisée en € 2022 afin de neutraliser l'impact de l'inflation entre les différentes années.

a) *Evolution de la productivité à partir de la trajectoire ATS3 de Géométhane*

Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le volume utile en TWh (Demande de Géométhane)



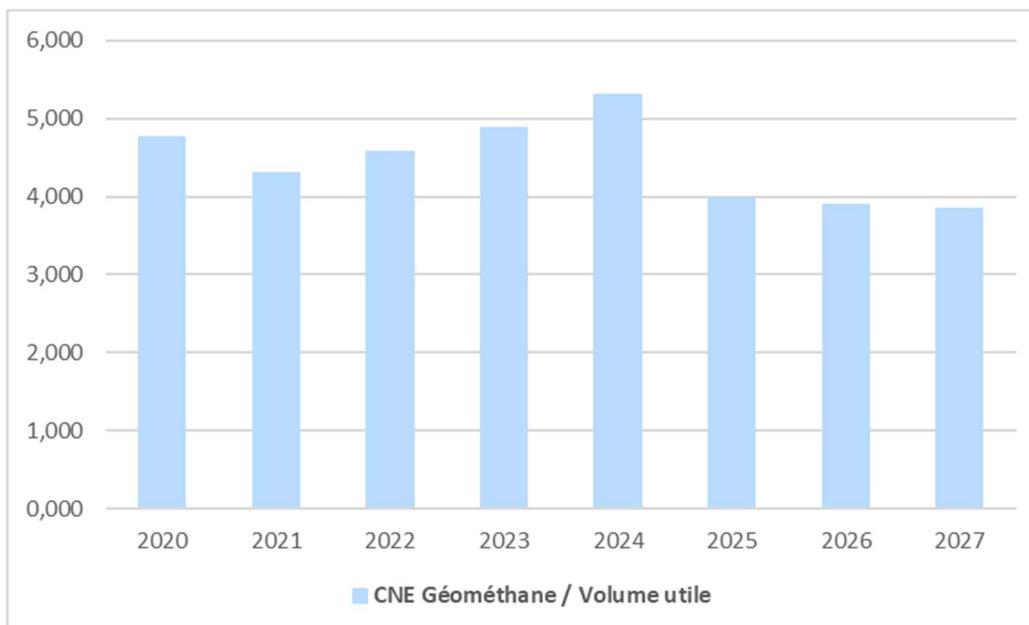
Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le débit de sous-tirage en TWh (Demande de Géométhane)



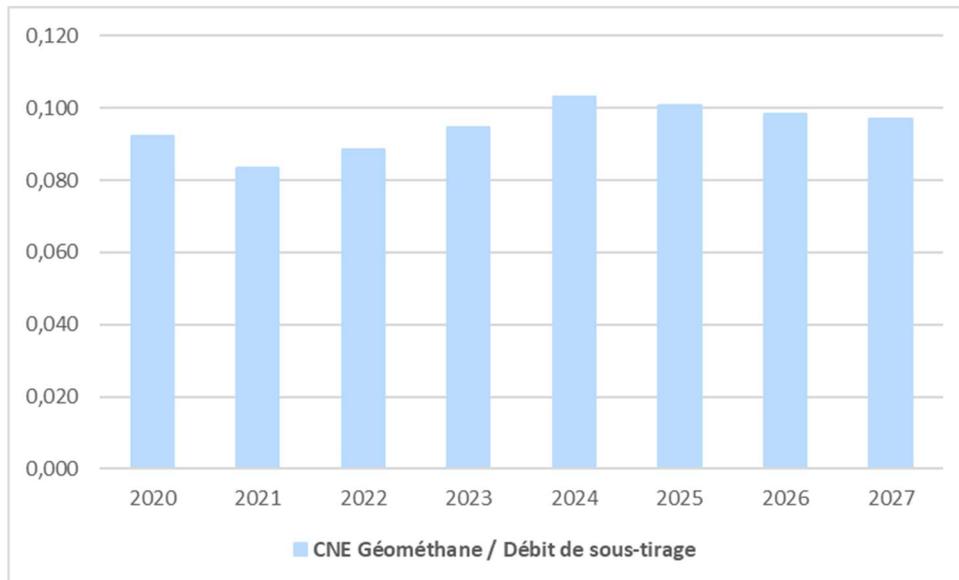
Il ressort que les deux indicateurs augmentent sur toute la période 2024-2027, avec une hausse significative entre 2022 et 2024 (+23,7 % en moyenne pour chacun des ratios). Concernant le volume utile, nous observons une baisse significative entre 2024 et 2025 (-24,2%) puis le niveau se stabilise entre 2025 et 2027. L'indicateur de débit de sous-tirage est quant à lui stable entre 2024 et 2027.

b) Evolution de la productivité à partir de la trajectoire ATS3 Orcom H3P Audit

Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le volume utile en TWh (trajectoire Orcom H3P Audit)



Evolution du ratio CNE à périmètre constant par le débit de sous-tirage en TWh (trajectoire Orcom H3P Audit)



Selon la trajectoire prévisionnelle des CNE que nous recommandons à l'issue de notre analyse poste par poste, il ressort une stabilité de la productivité de la moyenne des ratios (+2,9%).

En effet, l'indicateur CNE sur volume utile [CONFIDENTIEL] présente une amélioration moyenne entre l'ATS3 et le réalisé 2022 de 6,8%. L'indicateur CNE sur débit de sous-tirage [CONFIDENTIEL] présente une dégradation moyenne entre l'ATS3 et le réalisé 2022 de 6,8%.

Ainsi nous constatons que selon notre trajectoire les indicateurs sont quasiment stables par rapport au réalisé 2022 ce qui vient conforter notre position suite à notre analyse poste à poste puisque contrairement à l'opérateur notre trajectoire n'intègre pas une dégradation de productivité qui est selon nous un minima pour un opérateur efficient.

IX. Index des tableaux

<i>Tableau 1 - Trajectoire 2020-2027 en M€ courants</i>	9
Tableau 2 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Prestation d’interface technique » en M€ courants.....	16
Tableau 3 – Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Consommations externes” en M€ courants.....	20
Tableau 4 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Travaux et entretien” en M€ courants.....	21
Tableau 5 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Immobilier et mise à disposition Geosel » en M€ courants	25
Tableau 6 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres QHSE & Règlementaires” en M€ courants.....	27
Tableau 7 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Service Support” en M€ courants	29
Tableau 8 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Etudes et recherches » en M€ courants.....	31
Tableau 9 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et taxes" en M€ courants.....	33
Tableau 10 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Prestations membres » en M€ courants.....	40

X. Index des figures

Figure 1 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Prestation d’interface technique” en M€ courants	16
Figure 2 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Prestations de flexibilité intra-journalière” en M€ courants	18
Figure 3 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Prestations de flexibilité intra-journalière » en M€ courants	19
Figure 4 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Consommations externes” en M€ courants	20
Figure 5 - Répartition du réalisé ATS2 du poste « Consommations externes » en M€ courants.....	20
Figure 6 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Travaux et entretien” en M€ courants.....	21
Figure 7 - Répartition du réalisé ATS2 du poste « Travaux et entretien »	21
Figure 8 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Immobilier et mise à disposition Geosel” en M€ courants	25
Figure 9 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Autres QHSE & Règlementaires” en M€ courants	27
Figure 10 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste “Service Support” en M€ courants.....	29
Figure 11 - Trajectoire 2020-2027 du poste « Etudes et recherches » en M€ courants	31
Figure 12 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Etudes et Recherches”	32
Figure 13 - Trajectoire 2020-2027 du poste "Impôts et taxes" en M€ courants	33
Figure 14 - Répartition du réalisé ATS2 du poste “Impôts et taxes”.....	34
Figure 15 - Trajectoire 2020 – 2027 du poste « Prestations membres » en M€ courants	40
Figure 16 - Répartition du réalisé ATS2 du poste des “Prestations membres »	41
Figure 17 - Répartition du prévisionnel ATS3 du poste des “Prestations membres”	41

101 - 109 rue Jean Jaurès

92300 Levallois-Perret

www.h3p.com

